

la terre



BIBLIOTHÈQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC 4. Q.U.C.

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIII - No. 2 - Montréal, 14 mars 1973

Les politiques de l'UPA passées en revue par les autorités du MAC

page 5



L'IMPÔT
problème
de l'heure

page 7

Est-ce la mort
de la ferme
familiale?

Nixon veut
abolir les
subsides à
l'agriculture

page 6

Grains de provende

Ottawa consulte
l'UPA et la Fédérée

page 11



L'OPINION RURALE...

"Marie-Stéphane est trop ignorante du crédit social pour porter un jugement..."

Un mot pour vous dire mon profond dégoût au sujet de l'article de Marie-Stéphane touchant le congrès créditiste. Cette tête de linotte enflée s'est permis de ridiculiser encore une fois les créditistes, comme elle s'était permis au dernier congrès fédéral cette fois de comparer les participants à un troupeau de singes. J'avais protesté par lettre à l'opinion rurale. Mais ma lettre fut jetée au panier et on n'en a jamais entendu parler. Cette fois, ce ne sera pas pareil.

Après ce congrès qui a porté Yvon Dupuis à la direction du Ralliement créditiste et aidé des députés, surtout Fabien Roy de la Beauce, ancien président de la Caisse d'établissement rural. Les gens comme votre Marie-Stéphane qui sont trop ignorants du Crédit social pour porter un jugement sain devraient ou s'excuser ou partir, là où ils se sentent chez eux, chère tête fêlée de Marie-Stéphane.

On est écoeuré nous les cultivateurs

créditistes depuis 30 ans, comme moi qui ai roulé au moins 30,000 milles pour prêcher la doctrine créditiste et qui à ce congrès ai vendu 56 cartes de membres, loué un autobus, collecté \$125 pour aller à ce congrès. Après le succès monstre de dimanche, on lit ensuite dans la Terre de Chez Nous, notre journal qu'on est une bande de caves et de naïfs. C'est le comble. Si les gens qui vous font manger vous font honte, sacrez votre camp. Ça presse. Sinon, les créditistes cultivateurs vont y voir.

Léo Paquet, cultivateur créditiste, Broughton Station

N.D.L.R.: Il n'entraîne sûrement pas dans les intentions de Marie-Stéphane de ridiculiser qui que ce soit, pas plus les créditistes que d'autres membres de partis politiques auxquelles elle fait parfois référence. La sincérité et l'honnêteté de tous ceux qui travaillent arduement pour une cause sont au contraire dignes d'admiration.

Sauvons la ferme familiale

Je lisais récemment dans une revue agricole américaine qu'à la suite d'un

congrès, les producteurs agricoles d'outre-frontière concluaient que le plus grand mal dont souffre l'agriculteur est sans doute la disparition graduelle de la ferme familiale.

Au Québec, la majorité de la production est encore entre les mains des familles mais nous semblons vouloir nous orienter à grands pas vers la catastrophe, comme nos voisins du Sud.

Qu'y a-t-il de plus anormal que ces entreprises horticoles d'importance qui écoulent leurs produits à perte ou à vils prix pour satisfaire les géants de

l'alimentation. Une entreprise familiale, même progressive, ne peut supporter bien longtemps la répétition de tels déficits et doit tôt ou tard abandonner la production.

Pourquoi le gouvernement du Québec — je ne parle pas de celui d'Ottawa qui ne fait rien — favoriserait-il ces entreprises en ce qui concerne le refroidissement des fruits et légumes, de plus en plus nécessaire convenons-en, alors qu'il refuse toute aide à la petite ou à la

Publication des lettres

Sous la rubrique "L'Opinion rurale", la TERRE DE CHEZ NOUS publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, la TCN se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

La direction se réserve en outre le droit d'écourter les lettres jugées trop longues. En général, elles ne doivent pas excéder 300 mots.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais la TCN devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur. Enfin, l'UCQ et le journal, n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

GRATIS

Des bâtiments qui rapportent



Ce guide de 40 pages traite en détail de la construction des bâtiments de ferme en acier.

Préparé par Dofasco et des ingénieurs spécialisés, il est gratuit.

Service des bâtiments de ferme Dofasco
Box 250, Hamilton (Ontario)
Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite.

NOM _____

ADRESSE _____



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal 132
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDoux
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition/Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Dépôt légal — 1er trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

moyenne entreprise, familiale ou individuelle?

Au départ, tout producteur horticole devrait avoir une chambre froide pour protéger ses produits de la chaleur et les conserver lors des périodes de vente. Une aide financière dans ce sens profiterait à tous, grands et petits, en étant équitablement répartie entre les producteurs de fruits et légumes. Ceci n'est pas une nouvelle demande car nous réclamons cette assistance depuis un quart de siècle.

À l'heure actuelle, il faut déplorer que le MAC accorde des octrois seulement à ceux qui en ont le moins besoin: les grosses entreprises collectives et autres. Pourquoi cette injustice?

Pour sa part, la nouvelle UPA devrait s'efforcer d'aider l'entreprise familiale horticole à survivre au Québec. C'est non seulement à son avantage mais pour le bien de tous les Québécois qui croient qu'il y a encore place pour la famille chez nous. Le refroidissement n'est plus un luxe mais une nécessité et on doit aider aussi les petits à produire des fruits et légumes de meilleure qualité.

André Laffitte, maraîcher, Ste-Clotilde.

Au Japon, l'agriculture reçoit des subventions directes et indirectes destinées à maintenir le revenu des agriculteurs et à assurer à diverses récoltes plus importantes une certaine autosuffisance. La production du blé, de l'orge et du colza y est à la baisse. L'industrie laitière recourt presque exclusivement à l'insémination artificielle et de même, pour une forte part, l'industrie du bœuf. La production de la viande de volaille suffit essentiellement aux besoins du pays. L'industrie laitière s'y est développée rapidement depuis la seconde guerre mondiale quoique les produits laitiers soient encore tout nouveaux dans le régime alimentaire des Japonais et que la consommation par personne n'en soit qu'environ le cinquième de celle du Canada. Les frais de commercialisation y sont élevés, variant d'un minimum de 40 pour cent à des sommets de 100 et 200 pour cent dans le cas de certains produits importés. Quant aux produits du pays, ces frais sont de 50 à 70 pour cent en moyenne sans compter les coûts de transformation.



Mettez-y l'homme qui manque et vous améliorerez vos profits

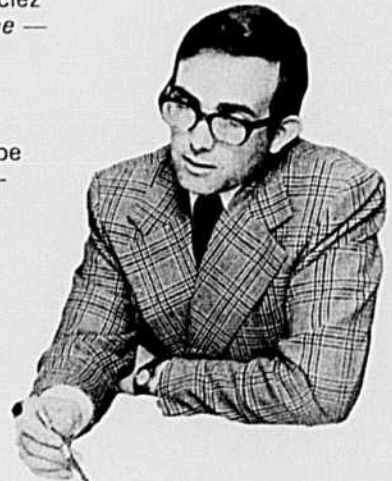
Le gérant territoire de Master Feeds aimerait partager ses connaissances avec vous. Mais avant qu'il puisse le faire, il faut que vous lui donniez droit au chapitre.

Si vous faites appel à lui, vous bénéficiez des services non pas d'un seul homme — mais de toute une équipe. Et vous accroîtrez vos profits.

En effet, votre gérant territoire Master Feeds est l'un des membres d'une équipe qualifiée pour vous aider dans la réalisation de vos programmes de gestion et d'alimentation.

Téléphonez sans tarder au gérant de territoire Master Feeds ou parlez au directeur de la succursale Master ou à votre marchand Master... vous vous en félicitez.

Master Feeds, Division des Moulins Maple Leaf Ltée, Saint-Jean, N.-B., Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Calgary.



MASTER FEEDS C'est le résultat qui compte!

4568-73

La participation des producteurs de volailles essentielle au succès de leur Fédération

La Fédération des producteurs de volailles du Québec tiendra le 29 courant sa seconde assemblée générale depuis qu'elle administre un plan conjoint. Pour la première fois, cette réunion est consécutive à une année complète d'opérations.

Sans tambour ni trompette, l'organisme provincial a progressé considérablement et a consolidé ses positions, même s'il n'a pas accaparé la manchette des journaux au cours des derniers mois. À moins d'être eux-mêmes producteurs de volailles, les gens ont en général peu entendu parler de la Fédération en 1972. Si on considère les divers groupes de producteurs affiliés à l'UPA, c'est probablement l'un des organismes spécialisés qui a eu le moins de confrontations avec les diverses parties à l'intérieur d'un même secteur de production, au Québec.

En dépit d'un nombre relativement restreint de producteurs, la valeur de la production de la volaille au Québec vient au troisième rang après le lait et le porc. Au niveau national, la production québécoise est d'environ 37% du volume national, comparativement à un marché potentiel de 27% de la population canadienne. Ce volume permet donc au Québec d'écouler de la volaille un peu partout au pays.

Au 31 décembre 1972, un total de 1,549 producteurs enregistrés réunissaient des investissements de quelque \$80 millions. Le revenu brut provenant de la vente de la volaille vivante fut de l'ordre de \$85 millions. On estime à environ 60% la part de ce revenu qui a été consacrée à l'achat d'engrais alimentaires. Les fabricants de moulées du Québec sont donc allés chercher une part intéressante du chiffre d'affaires. À l'autre bout de la chaîne de production, se trouvent les abattoirs avicoles qui ont aussi profité de l'assainissement du marché. Il ne faut pas oublier enfin les fournisseurs d'utilités professionnelles et les producteurs de poussins.

Créée à la fin de 1970 suite à une crise où la ma-

rité des intéressés ont failli y perdre leur dernière chemise, cette fédération s'est attachée à l'assainissement du marché. Les producteurs québécois écoulaient alors à vil prix des poulets sur la plupart des marchés provinciaux. C'est probablement pour cette raison que nous avons développé au Québec des méthodes de production et d'abattage très concurrentielles à l'égard des autres provinces canadiennes. La concurrence entre les fabricants de moulée et les abattoirs avait fait en sorte que le revenu touché par les producteurs ne constituait plus un facteur de régularisation de la production.

Les deux premières années ont donc été consacrées à l'application d'un règlement intégré de contingentement. L'application de ce règlement a été faite grâce à l'instauration d'un système de quota individuel pour les producteurs. Chaque producteur a reçu un quota en pieds carrés et a dû réduire son volume de 10 à 30% selon ses habitudes de production.

Ce plan conjoint fut aussi le premier au Québec à utiliser à fond la formule d'un comité consultatif, qui représente en même temps l'industrie et le commerce. Ce comité a permis aux groupes intéressés de confronter leurs opinions et de créer un certain équilibre entre les intérêts souvent divergents des parties intéressées. L'application du règlement de quota et la détermination du volume à produire n'a pas toujours été facile pour des gens habitués à décider eux-mêmes de leur programme de développement. De plus, le fait pour un syndicat professionnel d'appliquer sévèrement un régime de quotas pour l'ensemble des producteurs n'a pas été sans causer quelque dérangement et bien des discussions.

À partir de ces quelques réflexions, les résultats obtenus au cours de l'année 1972 prouvent hors de tout doute que la Fédération a rendu aux producteurs et à l'industrie avicole un immense service

en stabilisant les prix de vente et le volume de production. Pour la prochaine année, le système d'achat et d'indexation des prix de la volaille vivante aux producteurs devrait être rodé. Déjà, une convention régit le genre de relations qui doivent exister entre les producteurs et les abattoirs. Cette convention détermine aussi la responsabilité des personnes engagées dans la commercialisation de la volaille vivante. Son application exigera pour les producteurs de la patience et pour les abattoirs une compréhension et une prise de conscience de leurs responsabilités dans un système où ils seront partenaires.

Contingenter n'est définitivement pas facile. Il faut prouver le point d'équilibre entre les possibilités du marché de consommation et les intérêts des producteurs au niveau des prix. Le volume de production fixé à un niveau trop bas peut être intéressant pour les producteurs comme un niveau trop haut peut s'avérer intéressant pour d'autres secteurs de l'industrie.

Les dossiers que possède désormais la Fédération devraient permettre aux organismes de décision de cet organisme de fixer le contingentement selon les possibilités réelles du marché de consommation. Un autre domaine auquel la Fédération doit s'attaquer au cours de la prochaine année est la recherche de nouveaux débouchés et la promotion des produits de la volaille auprès des consommateurs. Il faudra aussi chercher jusqu'où doit s'arrêter la concentration des exploitants avicoles dans les mains des mêmes individus.

Au cours de l'assemblée générale, les producteurs de volailles sont appelés à s'informer des développements du marché et des facteurs qui doivent guider la gestion de leur industrie. Il ne faudrait surtout pas, même si l'année a été bonne, que ceux-ci s'abstiennent d'y participer.

Jacques LABRIE

Selon l'Institut national de recherche scientifique

Organiser d'abord la mise en marché du maïs et des viandes

La politique fédérale du double prix des provendes au Canada a pour effet de donner, sur le marché montréalais, un avantage de 25% aux producteurs bovins de l'Ouest et de 32% à ceux du

par André Charbonneau

Est. Ce n'est pas sans conséquence, car le producteur québécois bénéficierait d'une avance de 9% pour le bœuf et de 4% pour la viande porcine, s'il pouvait se procurer l'orge au prix payé par son concurrent des Prairies.

Ces chiffres basés sur une étude de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et analysés dans *La Terre de chez nous*, la semaine dernière, illustrent bien les injustices de la politique discriminatoire fédérale actuelle. Ils ne peuvent cependant pas servir de base pour établir ce que serait la situation concurrentielle de producteurs de l'Est et de l'Ouest, advenant la disparition de la Commission canadienne du blé et encore moins servir de critère pour déterminer à quel prix les Québécois devraient idéalement se procurer leurs denrées animales.

Les intérêts des éleveurs entrent ici en conflit avec ceux des producteurs céréaliers. Dans les Prairies, les bas prix payés par les éleveurs de l'Ouest ne pourraient être maintenus à ce ni-

veau sans l'existence de la CCB qui permet aux céréaliers d'obtenir des revenus ordinaires substantiellement plus élevés. À \$1.45 les cent livres, l'orge peut procurer en effet un revenu additionnel attrayant mais non "faire vivre son homme".

C'est dire que sans politique fédérale ni CCB, le prix des grains payés par les éleveurs de l'Ouest s'établirait au moins à mi-chemin entre le prix hors quota payé présentement et le prix versé par la Commission. En somme, l'abolition totale des politiques fédérales et le retour à une économie de libre marché absolu aurait davantage pour effet de hausser les coûts de production des éleveurs de l'Ouest que de diminuer ceux de l'Est.

Tenant compte de ce facteur, l'INRS se garde bien de prétendre qu'il serait idéal pour les Québécois d'obtenir l'orge à \$1.45 les cent livres, plus les coûts de transport. Dans pareil cas, il est bien évident que les producteurs céréaliers de l'Est, qui ne parviennent même pas actuellement à concurrencer les hauts prix fixés par la CCB, seraient encore plus défavorisés que ceux de l'Ouest.

C'est pourquoi, les recommandations de l'INRS ne constituent nullement l'envers des politiques actuelles. Une fois admises les conclusions que la politique actuelle de la CCB, en dé-

pit des subsides au transport des grains vers l'Est, est discriminatoire pour les éleveurs de l'Est, les chercheurs reprennent plutôt le problème sous un autre angle.

Ils constatent premièrement que même "dans l'état actuel des choses, le Québec ne peut pas produire de l'orge ou du blé de provende à un coût qui permettrait de concurrencer la céréale de l'Ouest, même lorsque cette dernière est vendue beaucoup plus cher dans l'Est que dans l'Ouest"; deuxièmement que "l'avantage des éleveurs du Québec, et en particulier ceux de la Région Sud, c'est d'être situés à proximité du marché: cet avantage peut être éclipsé par des déficiences au niveau de la mise en marché".

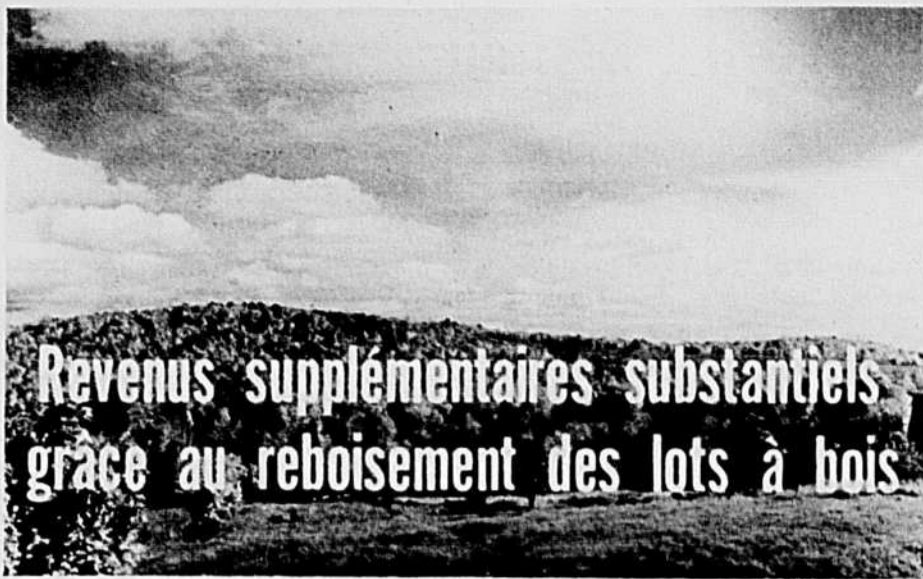
En conséquence, ils jugent "plus impérieux d'améliorer le système de mise en marché de la viande et de consolider les abattoirs du Québec, dont les déficiences ont été soulignées par le rapport de la Commission April. Enfin, ils constatent que les producteurs de maïs-grain de la Région Sud "pourraient concurrencer l'Ontario et les États-Unis".

D'où la conclusion générale suivante:

"À toutes fins pratiques, on peut considérer que l'orientation fondamentale de la Région Sud (maïs-grain et

viande) déterminée par le modèle des avantages comparés au niveau du Québec, est une orientation acceptable, même en considérant la concurrence extérieure. Cependant, cette orientation, si souhaitable qu'elle soit, ne se réalisera pas sans effort. En premier lieu, il faudrait envisager de rationaliser la structure de transformation et de la mise en marché de la viande au Québec; il faudrait mettre sur pied un organisme qui regrouperait les producteurs de maïs-grain pour les protéger eux-mêmes et pour protéger aussi les acheteurs industriels en leur assurant un volume suffisant et une qualité constante. Enfin, il faudrait essayer d'accroître encore l'efficacité de la production du maïs-grain; présentement, nous l'avons déjà souligné, les rendements moyens sont de l'ordre de 80 boisseaux à l'acre, alors que les rendements maximums se situent à 150 boisseaux...

Ces différents efforts vont évidemment de pair avec l'adoption de moyens pour protéger les meilleurs sols agricoles de la Région Sud contre les effets de la suburbanisation et la hausse injustifiée du coût des terrains. Ce dernier facteur est susceptible de réduire de façon importante la rentabilité des productions céréalières dans la région..."



Grâce à la nouvelle politique du ministère des Terres et Forêts, les producteurs de bois du nord de Labelle et tous les propriétaires de boisés privés pourront, s'ils le veulent, accroître leurs revenus, en restaurant leurs forêts, en les reboisant et en leur donnant un avenir pour les prochaines décennies, malgré le piètre état dans lequel se trouvent nombre de ces lots à bois.

Un projet d'Initiatives locales, dirigé par M. Roland Massé, membre de l'exécutif des Producteurs de bois du Québec, s'est fixé comme objectif principal la création d'une Société d'exploitation des ressources, afin de pouvoir regrouper tous les propriétaires de boisés privés du nord de Labelle et ensuite, si le succès escompté est atteint, tous les autres producteurs de bois du comté. Cette première étape est indispensable pour bénéficier des octrois accordés par le ministère susmentionné.

Les membres de l'équipe du projet recevaient récemment la visite de M. Roland Bernaquez, ingénieur forestier,

Création de fermes cynégétiques

M. Roland Massé, directeur du projet d'Initiatives Locales, "Promotion forestière et touristique", dont les bureaux sont situés au 671, de la Madone, à Mont-Laurier, communique que le Ministère du Tourisme, Chasse, Pêche, District des Laurentides, a délégué récemment l'un de ses représentants, M. François Goudreault, biologiste, pour assister à une réunion spéciale des chefs d'équipes du projet. On sait que ce projet, en plus de s'être fixé l'objectif de créer une Société d'exploitation forestière, vise aussi la création de fermes cynégétiques et le réaménagement des habitats de chevreuil sur les boisés de fermes.

M. Goudreault a déclaré que son ministère faisait, actuellement, des relevés aériens dans le but de pouvoir étudier, avec plus de précision, la situation du chevreuil, dans le comté de Labelle. M. Goudreault, a ajouté qu'à son avis l'existence d'une Société d'exploitation sylvicole pourrait constituer une étape importante dans le travail poursuivi par le ministère pour réaménager l'habitat du chevreuil, dans la région.

M. Massé a déclaré que si les propriétaires de boisés de fermes se montraient intéressés à la conservation de la faune, des démarches seraient entreprises auprès des autorités du ministère du Tourisme, dans le but de l'inviter à contribuer au financement d'une vaste campagne d'information et à participer financièrement à l'exécution des travaux de réaménagement que les cultivateurs réaliseront dans leurs boisés.

Il est certain, mentionne-t-on dans le communiqué de "Promotion forestière et touristique" que le ministère du Tourisme trouverait chez les producteurs de bois et les cultivateurs des collaborateurs précieux, pour l'aider à mener à bien sa politique de conservation de la faune. Il lui appartient d'étudier les modalités d'une telle coopération permanente.

attaché au Service de l'Aide à la forêt privée du ministère des Terres et Forêts, de M. Marcel Bélanger, technicien du même ministère, de M. Paul-Henri Gagnon, président général de la Fédération des producteurs de bois du Québec, de M. Grégoire Savard, secrétaire du Syndicat des producteurs de Labelle, de M. François Goudreault, biologiste du ministère du Tourisme, de M. Jean-Claude Léonard, ingénieur forestier et professeur à la Polyvalente St-Joseph.

Durant deux jours, les membres de l'équipe de "Promotion forestière et touristique" ont étudié, avec l'aide de ces experts, tous les avantages d'un regroupement forestier dans notre région. Ils ont été mis au courant des moyens financiers dont dispose le ministère des Terres et Forêts pour aider les propriétaires de boisés privés à procéder à la restauration des forêts.

En accordant des octrois aux producteurs de bois, l'objectif du ministère est de leur permettre "d'en arriver à l'assainissement de l'économie de la forêt privée aussi bien que d'en assurer la conservation".

Les objectifs et activités des "Groupements forestiers" sont de stabiliser une partie de la population rurale en lui assurant un revenu annuel convenable par l'exploitation des forêts privées en plus de favoriser le développement industriel, dans les régions où la situation s'y prête.

"Le Groupement forestier" vise également à la constitution de massifs boisés de grande étendue; à l'amélioration des peuplements, y compris l'amélioration des sols, de l'habitat de la faune ou du régime des eaux; à la conservation et au développement, en qualité et en quantité, de la matière ligneuse; à une meilleure exploitation des érablières, etc.

Les actionnaires du "groupement forestier" ne sont responsables que pour le montant de leurs actions respectives; les actionnaires se recrutent, pour la plupart, parmi les propriétaires de terres à bois, d'érablières et de terrains à reboiser.

Parmi les avantages du "groupement forestier", il faut mentionner: l'embauche prioritaire des membres pour les travaux de reboisement et autres; en cas de faillite, les propriétaires ne perdraient pas la propriété mise à la disposition du groupement; des droits de coupes seraient payés au propriétaire où la société exécute des coupes; une participation aux profits de la société; l'assurance d'un aménagement et d'une exploitation rationnelles, grâce à l'approbation du plan d'aménagement par le ministère des Terres et Forêts; la récupération possible des forêts et des érablières non exploitées ou abandonnées pour diverses causes; l'utilisation possible des forêts de la Couronne pour accroître les revenus de la société; la société pourrait acquérir des lots, de la machinerie, employer de la main-d'oeuvre, ouvrir des chantiers.

Les chefs d'équipes du projet "Promotion forestière et touristique" possèdent toute la documentation dont ils pourraient avoir besoin pour bien renseigner les producteurs de bois du nord de Labelle sur la nécessité de créer un tel "groupement forestier".

Communiqué: Fernard Simard

La RMA et le prix du lait

Tous les contribuables doivent porter le fardeau de l'aide aux nécessiteux

Lors de chaque audience publique tenue par la Régie des marchés agricoles au cours des récentes années à l'occasion de requêtes pour modifications du prix du lait aux producteurs au niveau du gros et du détail, Mme Agnès Higgins, du Montreal Diet Dispensary, appuyée par d'autres organismes de Service social, revient à la charge pour demander de maintenir les prix du lait très bas, pour assurer une meilleure santé aux québécois en leur facilitant une consommation minimale de lait.

Dans une lettre récente adressée au ministre Claude Castonguay, des Affaires sociales, le président de la RMA, M. Benoit Lavigne a relevé l'intervention de Mme Higgins et adressé une copie de sa requête, soulignant qu'il avait promis à l'intéressée de le faire. La Régie ne conteste pas les objectifs fort louables de Mme Higgins, mais dit ne pas être en mesure d'en imposer le fardeau financier, en tout ou même en partie, aux producteurs de lait et à l'industrie de la distribution. Car, "la charge sociale représentée par la distribution du lait aux enfants et aux mères nécessiteuses ne peut qu'appartenir à tous les contribuables et relève, de ce fait, de votre ministère". La lettre de la Régie signale aussi que le ministère de l'Agriculture, conjointement avec les organismes impliqués, dans le temps, avait remis un dossier fort complet à ce sujet aux hauts fonctionnaires du Bien-être social dans les années 1964-65; dossier qui est demeuré sur les tablettes depuis.

La lettre de la Régie assure de plus le ministère des Affaires sociales de la collaboration des organismes impliqués dans la distribution du lait, au cas où l'on voudrait mettre à jour ce dossier.

La période qui suit immédiatement la mise bas est "dangereuse" pour les vaches. La rétention placentaire est une source d'infection qui menace la fécondité et risque d'atrophier la matrice. En utilisant les bols utérins nfz, vous réduisez ces risques.

les bols utérins nfz

se composent de deux substances éprouvées, qui donnent des résultats complets:

1. le nfz, nitrofurazone original, qui exerce son action bactéricide sur la plupart des bactéries qui envahissent l'utérus.
2. l'urée, qui digère et qui liquéfie les débris non-expulsés du placenta et les écoulements fétides.

Quand il s'agit de votre troupeau, mettez toutes les chances de votre côté. Utilisez les bols utérins nfz après chaque mise bas.

Chez le pharmacien ou le marchand d'aliments pour le bétail.



NORRAID
MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

DIVISION DE LA NORWICH PHARMACAL COMPANY LTD. PARIS, CANADA

Les politiques de l'UPA passées en revue par les autorités du MAC

Les principales politiques de l'Union des producteurs agricoles définies lors du congrès général de décembre ont été passées en revue par les autorités du ministère provincial de l'Agriculture, au cours d'une rencontre avec la direction de l'UPA, vendredi dernier, dans la Vieille Capitale.

Le ministre Normand Toupin, le sous-ministre Gaétan Lussier et les trois sous-ministres adjoints Lucien Bissonnette, Claude Simoneau et Camille Julien ont accueilli favorablement, dans l'ensemble, le cahier des résolutions 1972-73.

M. Paul Couture, 1er vice-président général et porte-parole de l'exécutif et des chefs de service de l'UPA, s'est déclaré satisfait de la rencontre avec le gouvernement. "L'objet de la réunion n'était pas d'obtenir des engagements précis de l'État, a-t-il signalé. Nous voulions surtout discuter de diverses questions découlant du congrès de Ste-Adèle et qui concernent directement le MAC dans le cadre de ses politiques agricoles provinciales", de dire M. Couture.

Une rencontre avait déjà eu lieu quelques jours plus tôt avec le MAC pour discuter de la question des oeufs de consommation. De même, une autre réunion séparée entre les exécutifs de l'UPA, de la Fédération des producteurs de volailles et les dirigeants du MAC a permis d'examiner d'une façon particulière la politique ayant trait à la répartition du marché national de la volaille. Cette dernière rencontre a précédé celle plus générale sur l'ensemble des politiques de l'UPA. Les porte-parole des producteurs ont reçu l'engagement du ministère provincial de l'Agriculture à l'effet que celui-ci exercera des pressions auprès de l'Office national de commercialisation et du ministère de l'Agriculture de l'Ontario pour que la production québécoise de volaille ne subisse pas de baisse en 1973 au profit des producteurs ontariens.

Dossier volumineux

Il suffit de référer au cahier des politiques 1972-73 de l'UPA pour constater que l'ordre du jour de la réunion du 9 mars était chargé. Vu le temps limité, il a fallu reporter à une rencontre ultérieure les questions relatives à l'atelier de travail No 4 du congrès, c'est-à-dire celles ayant trait à la mise en marché.

Un des premiers points abordés fut celui de la représentativité de l'UPA dans le cadre de la Loi 64. Il a été suggéré de mettre sur pied un comité conjoint MAC-UPA qui aura pour fonction d'élaborer un mécanisme permanent de consultations entre le ministère et l'organisation des agriculteurs.

Au chapitre de l'enseignement professionnel, les discussions se poursuivent avec le MAC pour ce qui est des niveaux secondaire et collégial. Le ministre et ses adjoints ont assuré leur collaboration au niveau du secondaire et déclaré qu'ils surveillent de près l'expérience d'Alma concernant le secteur collégial.

Le gouvernement provincial a par ailleurs renouvelé son appui à l'endroit de la politique de l'UPA en matière de grains de provende, à savoir l'établissement d'une formule d'équité (FAIR Formula), amendée dans le sens de la position défendue par le Québec lors de la réunion annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture. À cet égard, le MAC entend faire les pressions requises auprès du gouvernement central pour que les agriculteurs québécois obtiennent gain de cause.

La hausse constante de l'indice du prix des intrants (engrais, produits pétroliers, etc.) constitue également une préoccupation de la part du MAC mais celui-ci a avoué que ses moyens pour contrer le problème sont plutôt limités, cette question étant d'avantage du ressort du fédéral. Le ministre déclare tenter de corriger partiellement la situation en encourageant l'auto-alimentation sur la ferme. On a aussi signalé que le service de la recherche du MAC se penche actuellement sur le problème des suppléments protéiques dans l'alimentation du bétail.

Côté gestion de la ferme, on s'est dit prêt à collaborer avec le comité provincial de l'UPA dès que celui-ci aura finalisé sa politique à cet égard. La discussion a aussi porté sur la mise en place et l'aide financière à être apportée aux syndicats de gestion agricole.

D'autre part, on a fait savoir qu'un comité gouvernemental devrait dépo-

ser incessamment son rapport relatif au machinisme agricole. Les représentants de l'UPA ont soulevé en regard de cette question un problème capital, à savoir la disponibilité constante des pièces d'équipement en période intensive de travaux agricoles, de même qu'un minimum de service pour les réparations urgentes. On a voulu aussi s'assurer que le comité examine de près le problème de la taxation des pièces d'équipement agricole. L'actuelle loi de la taxe de vente est très confuse, on le sait, et le MAC a promis de clarifier le tout avec le minist-

ère du Revenu.

La discussion a ensuite porté sur les productions animales et céréalières. Le MAC accepte de travailler en collaboration avec l'UPA pour lui faciliter la mise en place de structures d'organisation dans le secteur des viandes (boeuf de boucherie, moutons, etc.) Quant aux cultures céréalières, il a été convenu qu'une surveillance étroite doit être assurée afin que la politique des provendes n'entre pas en contradiction avec les intérêts primordiaux des producteurs de maïs-grain du Québec et des autres céréales de provende. On a aussi abordé les cultures organiques au sujet desquelles le ministère déclare favoriser la réalisation de quelques projets spéciaux. Ces projets ont trait à l'implantation de telles cultures dans certaines régions particulièrement propices.

Les lots patentés constituent également une question d'intérêt pour le MAC qui dit suivre ce dossier de près. On a fait savoir qu'on devrait pouvoir déboucher sur une politique en faveur de l'aménagement forestier dans cer-

taines régions. Le MAC travaillera d'ailleurs en étroite collaboration avec le MTF au niveau de toute politique susceptible de favoriser ce programme d'aménagement.

En ce qui concerne l'aménagement foncier agricole, il a surtout été question de la négociation en cours entre le MAC et le ministère fédéral de l'agriculture sur le rachat des petites fermes. Le ministre Toupin s'est engagé à consulter l'UPA avant de conclure un accord avec Ottawa. Il y aura par ailleurs une éventuelle rencontre entre l'organisation professionnelle et le ministère provincial pour discuter du vaste problème de l'application du programme d'assistance ARDA.

Compte tenu que les producteurs de pommes de terre ne peuvent se prévaloir des facilités de crédit agricole rendues disponibles avec les bills 11 et 76, les autorités du MAC ont fait savoir qu'elles transmettraient à cet effet de nouvelles informations à l'UPA d'ici une dizaine de jours. Les deux législations, faut-il le noter, concer-

(suite à la page 6)

WHITE


WHITE


WHITE


WHIT


WH


WHITE


WHITE


WHITE


WHITE


WHITE


WHITE


7,000 lb* de traction sur 4 roues motrices!



Grâce à ses 4 roues motrices, le 1370 WHITE OLIVER possède vraiment la puissance de traction des tracteurs plus lourds.

Livre pour livre, il ne rencontre aucune concurrence.

Racé comme tous les tracteurs WHITE OLIVER, il possède un moteur diesel à injection directe de 65 H.P.; un embrayage double avec levier séparé pour la prise de force complètement indépendante. Sa silhouette est compacte et élégante.

REMARQUE: Le système hydraulique "CONTROLMATIC" est complètement indépendant de la prise de force et de l'embrayage.

VOYEZ-LE, EXAMINEZ-LE, ESSAYEZ-LE chez votre vendeur WHITE OLIVER FÉDÉRÉE.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DE LA MACHINERIE AGRICOLE 1055 OUEST, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MONTRÉAL, QUÉBEC

Nixon éliminerait les subventions gouvernementales à l'agriculture

Le président Nixon a fait remettre au Congrès un message sur l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles.

L'objectif essentiel de la nouvelle politique agricole, dit-il sera d'éliminer progressivement les subventions gouvernementales à la production nationale d'un certain nombre de denrées, parmi lesquelles: le blé, les céréales fourragères, les laitages et le coton.

La plupart de ces programmes de soutien sont "complètement démodés", affirme le président et "c'est en augmentant nos revenus sur les ventes de produits agricoles chez nous et à l'étranger que nous devons réduire la dépendance ou les subsides gouvernementaux placent le fermier".

M. Nixon précise qu'au terme de la

période de transition indispensable pour accomplir cette auto-détermination chez les agriculteurs (4 à 5 ans, selon les experts), les subventions fédérales directes devraient être limitées aux sommes nécessaires pour compenser les fermiers au titre de terres laissées en friche.

Le gouvernement subventionne en effet ces terres toutes les fois que leur ensemencement se traduit par une surproduction de telle ou telle denrée.

Le président annonce enfin qu'il déposera prochainement une série de projets de loi à ce sujet et il note que nous avons besoin d'un programme qui place les États-Unis en bonne posture au seuil des négociations commerciales à venir avec leurs principaux partenaires dans le monde.

Quelques membres démocrates du Congrès américain prédisent que le président Nixon aura de la difficulté à faire adopter sa nouvelle politique agricole d'abolition des millions de dollars distribués en subsides à l'agriculture.

Le sénateur Hubert Humphrey, a dit que se serait la fin de la ferme familiale. Le sénateur Georges McGovern a ajouté que se serait la fin des petits fermiers.

Nouveau-Brunswick

Contrôle accru de l'exploitation forestière

Le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick projette d'adopter une nouvelle politique de développement de l'industrie forestière.

Le discours du Trône, préluce à la session du printemps de l'Assemblée législative de cette province, a annoncé que le gouvernement s'apprete à exercer un contrôle accru de l'exploitation forestière, notamment en répartissant la coupe annuelle pour assurer une meilleure planification économique.

Le gouvernement du premier ministre M. Richard Hatfield, adoptera des mesures concernant l'industrie forestière pour accroître la production et pour créer plus d'emplois. D'autre part, il compte exploiter l'aspect récréatif des régions forestières.

Le discours démontre clairement que la création d'emplois sera la grande priorité du gouvernement.

Les règles de mise en marché provinciale des produits de la ferme seront renforcées et la province compte entreprendre un nouveau programme de recherches et de développement pour la production et la mise en marché des produits de la mer.

Pour la première fois, tous les nouveaux projets de loi seront présentés à l'Assemblée législative dans les deux langues officielles, le français et l'anglais.

Les politiques suite de page 5

nent uniquement les agriculteurs ayant des productions animales.

Autre question d'importance, l'assurance-récoltes. On a fait savoir qu'en plus des nouvelles productions qui seront couvertes au cours de la campagne 1973, un comité spécial de la Régie effectue actuellement une révision globale du programme actuel, suite aux demandes expresses formulées par le dernier congrès général de l'UPA. Notons que ce comité consultera l'UPA une fois qu'il aura mis au point un document de travail.

Enfin, dernier sujet abordé mais non le moindre, le Bill 48 sur l'évaluation foncière. M. Toupin a promis d'exercer des pressions auprès de l'Assemblée nationale pour obtenir l'adoption de divers amendements dans le sens de ceux formulés par le congrès général de l'UPA. Il a aussi été convenu que le MAC participera à un comité tripartite avec le ministère des Affaires municipales et l'UPA afin d'établir les méthodes d'évaluation foncière des fermes et boisés de fermes qui apparaîtront au manuel d'évaluation.

Mode de perception de la cotisation à l'UPA

Le nouveau mode de financement de l'Union des producteurs agricoles débutera à toute fin pratique au cours des prochains jours alors qu'une première fédération spécialisée de producteurs prélèvera la cotisation annuelle de l'UPA sur la paye de ses membres.

Cette perception de la somme de \$15 par le truchement des fédérations de producteurs administrant un plan conjoint de mise en marché devrait permettre à l'UPA de récupérer environ 70% de ses cotisations totales annuelles.

D'une façon générale, les diverses fédérations spécialisées prendront les mesures nécessaires au cours des prochains mois pour prélever cette cotisation à la source. Les organisations de producteurs affiliées à l'UPA qui n'administrent pas elles-mêmes la paye de leurs membres verront à la faire par l'entremise des différentes usines qui s'occupent présentement de cette tâche. On estime pouvoir rejoindre ainsi quelque 35,000 agriculteurs qui mettent en marché des produits d'une valeur brute de \$1,000 et plus.

C'est la Fédération des producteurs de lait du Québec qui effectuera la première retenue sur sa paye du 16 mars. Les autres Fédérations du lait industriel, de la volaille et des oeufs, administrant un plan conjoint provincial, verront pour leur part à percevoir cette cotisation d'ici la fin de juin 1973.

Quant aux producteurs non couverts par un plan conjoint, ils seront cotisés par l'intermédiaire de l'un ou l'autre des acheteurs de leurs produits. Enfin, ceux qui ne pourront être rejoints par ce moyen recevront une facturation individuelle de l'UPA.

On sait que la Loi 64 ou Loi des producteurs agricoles a été sanctionnée par l'Assemblée nationale il y a bientôt 10 mois, que l'UCC devenue l'UPA a par la suite été accréditée par la Régie des marchés agricoles pour représenter tous les agriculteurs, et que le référendum tenu fin 1972 a permis à une forte majorité de producteurs de se prononcer en faveur d'une cotisation obligatoire et perçue à la source.

Dans une lettre circulaire adressée aux producteurs, le Président général de l'UPA, M. Albert Allain, rappelle que la Loi oblige tout organisme chargé d'appliquer un plan conjoint de percevoir telles cotisations et de les remettre à l'Union. Le Président ajoute que depuis de nombreuses années, la majorité des producteurs agricoles payait volontairement une cotisation à l'UCC. Toutefois, pour diverses raisons, une minorité de producteurs refusait de payer sa quote-part, tout en profitant des avantages généraux que l'Union apporte à l'ensemble de la classe agricole. Or, la majorité des producteurs s'étant prononcée en faveur d'une cotisation obligatoire, tous sont désormais tenus de payer leur cotisation. M. Allain se dit donc convaincu que les agriculteurs québécois comprendront la nécessité et les avantages de contribuer au financement de leur Union.

ATTENTION SPÉCIAL de PRINTEMPS

Moissonneuse-batteuse J.I. Case Modèle 660	
Faux directe 10' au complet	\$2,699.00
Moissonneuse-batteuse J.I. Case Modèle 660	
Faux directe 10' au complet	\$4,200.00
Aussi quelques charrues 3 versoirs — 12" et 14"	
Épandeurs New Holland — 130 minots, 163 minots et 205 minots	
Videur de silo Beatty en bonne condition	
avec moteur si désiré	\$1,350.00

J.-ALBERT SIMARD R.R. 4, Drummondville, P.Q.
Tél.: (819) 472-2507 et 472-3224



Rejoignez immédiatement votre Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez-vous...

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA MAIN-D'OEUVRE



UN RÉSIDENT DU COMTÉ DE MISSISQUOI GAGNE LE TROPHÉE JUNIOR DE LABOURAGE — Le champion junior de labourage du Québec, en 1972 est M. Peter Clark, résident de Clarenceville, comté de Missisquoi. Avec le titre, le trophée Daymond Ltée est offert ici au vainqueur par M. Ronald D. Weiner (à gauche), vice-président de la Division Est de Daymond Ltée. La remise du trophée a eu lieu récemment au cours d'un rassemblement au Collège MacDonald. Daymond Ltée, filiale à part entière de "Les Industries Redpath Limitée de Montréal," est la première entreprise qui réalise des tuyaux d'écoulement en plastique pour l'agriculture, ainsi qu'un nouveau système pour les installer sans tranchées.

TOUJOURS NO 1 AU QUÉBEC

LE NETTOYEUR D'ÉTABLE



LAJOIE

des CULTIVATEURS DYNAMIQUES

- Montée exclusive, pratique et économique.
- Fabrication robuste réalisée par une équipe possédant de longues années d'expérience.
- Élévateur mobile avec système exclusif de pivotage qui augmente l'entassement du fumier. (brevet no 916621)
- Chaîne LAJOIE extra robuste.

En '73, joignez les milliers de cultivateurs satisfaits du NETTOYEUR LAJOIE, ne prenez pas le risque d'être déçu!



L'ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE LAJOIE
DURABLE • ROBUSTE • PRATIQUE

COMMUNIQUEZ MAINTENANT AVEC LE VENDEUR LAJOIE OU ÉCRIVEZ À:

R.A. LAJOIE LIMITÉE ST-PIE, CTÉ de BAGOT

NOM

ADRESSE

Je suis cultivateur: Mon troupeau se compose de vaches

L'IMPÔT: problème de l'heure!

Comment se débrouiller avec:

- Les changements apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu
- Les gains de capital
- Les formules d'impôt pour 1972
- Les formules pour l'évaluation des biens
- La planification d'une succession
- L'administration et la gestion d'une ferme

La nouvelle loi de l'Impôt sur le revenu constitue aux yeux de plusieurs une "monstruosité fiscale" qui n'est pas sans causer des maux de tête aux contribuables canadiens. Les agriculteurs n'y échappent pas et constituent même à bien des égards l'un des secteurs parmi les plus touchés par cette réforme fédérale.

Conscient du problème, le Conseil de la recherche en économie agricole du Canada a essayé de "traduire" en langage de tous les jours les applications de cette nouvelle loi et ses aspects particuliers se rattachant à l'exploitation d'une ferme.

On retrouvera d'ailleurs au bas du présent article un bon de commande permettant aux exploitants agricoles de langue française de se procurer un ouvrage qui leur sera sans doute fort précieux. Le document de près de 140 pages est distribué en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. Il inclut la brochure "Évaluation des biens de la ferme", une autre étude du CREAC. Ceux qui préféreraient se limiter à cette dernière peuvent se procurer un exemplaire séparé. Est-il nécessaire de préciser que le lecteur aura tout intérêt à se hâter pour remplir le coupon de commande si l'on considère que le service des Éditions de l'UPA a déjà reçu plusieurs centaines de lettres au cours des 15 derniers jours pour la seule brochure traitant de l'évaluation?

Avantages et désavantages de la réforme fiscale

La nouvelle publication énumère les avantages à court terme et les désavantages à long terme de la réforme. Au chapitre des avantages, on mentionne des déductions et exemptions personnelles plus importantes, une meilleure structure des barèmes, le maintien du droit de report des revenus en espèce de même que le maintien de l'établissement de la moyenne de revenu sur cinq ans. Quant aux désavantages, l'imposition des gains de capital suppose l'élimination de l'amortissement constant et des troupeaux de base, de nouvelles tracasseries administratives et une inflation accrue. Autres inconvénients: les droits de succession provinciaux et les impôts provinciaux sur les dons.

En plus d'énumérer les divers changements fiscaux qui affecteront le plus probablement les agriculteurs à court terme, la publication détaillée du CREAC tente de faire ressortir les dispositions particulièrement dommageables au secteur agricole. Elle évoque à cet effet quelques-uns des moyens pouvant permettre aux agriculteurs de résoudre les problèmes éventuels. Dans la mesure du possible, l'auteur s'est efforcé d'être clair et précis, évitant un langage trop technique.

L'objectif principal de l'étude vise à aider les agriculteurs à planifier les opérations auxquelles ils vont maintenant être obligés de procéder pour alléger la charge fiscale sur les revenus agricoles. Le document constitue en définitive un guide de planification de la gestion agricole dans le cadre de la nouvelle Loi. En d'autres termes, sans présumer des ajustements éventuels qui pourraient être apportés à la Loi, ni de l'interprétation et de l'application de cette Loi, l'étude suggère les moyens de gérer une exploitation agricole familiale pour maintenir sa vitalité et sa croissance en dépit des difficultés qui surgiront au cours des prochaines années de transition.

Essentiellement, l'étude se divise en cinq parties. La première met en évidence les modifications particulièrement importantes qui touchent la classe agricole. La seconde scrute point par point de quelle manière les modifications fiscales influenceront sur l'actif de l'agriculteur. Le chapitre suivant débute par un guide de déclaration d'impôt alors que les deux dernières parties traitent plus directement des différentes options possibles pour la planification des opérations et des successions. On examine ensuite les différentes structures d'organisation qu'un agriculteur peut envisager cependant qu'une autre section s'attache aux aspects particuliers de la planification successorale.

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'étude: "L'Impôt... le problème de l'heure pour les fermiers", au prix unitaire de \$3. Ce document inclut la brochure "Évaluation des Biens de la ferme pour la taxe sur gains en capital".
Ci-joint mon paiement de \$..... (Mandat-poste de préférence)

Je désire recevoir exemplaire(s) de la brochure intitulée "Évaluation des Biens de la ferme pour la taxe sur les gains en capital", au coût unitaire de 25c.
Ci-joint mon paiement dec

NOM:

ADRESSE:

Prière d'adresser aux Éditions de l'UPA, 515 Ave Viger, Montréal 132



L'éleveur et l'ASAC

"Collaborer franchement pour éviter et même souligner aux autorités les irrégularités qui pourraient découler d'une telle mesure".

L'application d'une mesure de l'envergure de l'Assurance-santé animale contributive peut, si certains intéressés font défaut de respecter les règlements qui la régissent, conduire à des abus et à des irrégularités préjudiciables à tous les intéressés. Bien sûr, le Ministère ne peut être omniprésent et l'obligation qu'il fait aux éleveurs de lui signaler toute dérogation grave aux règlements n'a d'autre but que de lui permettre d'améliorer si possible l'application de cette mesure. C'est une opportunité pour le bénéficiaire de l'A.S.A.C. d'aider le Ministère à l'aider.

Sous peu, une nouvelle brochure sur l'A.S.A.C. sera disponible. Tous les intéressés pourront s'en procurer un exemplaire auprès de leur médecin vétérinaire ou aux bureaux des conseillers agricoles.

Chaque éleveur devrait lire et relire attentivement cette publication; bien plus, il devrait la consulter chaque fois qu'il est obligé d'avoir recours aux services d'un médecin vétérinaire. Les règlements et les coûts de tous les services, selon les circonstances, y sont expliqués de façon claire et précise, de sorte que l'éleveur, dans la plupart des cas, pourra savoir les déboursés qu'il sera appelé à faire.

En définitive, l'A.S.A.C. sera bénéfique aux éleveurs dans la mesure où chacun apportera sa collaboration.

L'agriculture... aujourd'hui

CBGA - Matane	6 h 16 a.m.
CFDA - Victoriaville	6 h 20 a.m.
CFGT - Alma	7 h 50 a.m.
CFLS - Lévis	6 h 30 a.m.
CFLV - Valleyfield	5 h 50 p.m.
CHEF - Granby	6 h 30 a.m.
CHGB - La Pocatière	6 h 45 a.m.
CHLN - Trois-Rivières	7 h 15 a.m.
CHNC - New Carlisle	7 h 08 a.m.
CHRD-CFDM-FM - Drummondville	6 h 15 a.m.
CHRL - Roberval	7 h 15 a.m. et 12 h 40 p.m.
CHRS - Longueuil	6 h 40 a.m.
CHVD - Dolbeau	6 h 50 a.m.
CKBM - Montmagny	7 h 15 a.m.
CKBS - St-Hyacinthe	1 h 15 p.m.
CKJL - St-Jérôme	6 h 45 a.m.
CKLD-CKFL - Thetford-Mines	Entre 6 h 00 et 7 h 00 a.m.
CKML - Mont-Laurier	7 h 20 a.m.
CKSM - Shawinigan	12 h 32 p.m.
CKVM-CKVT - Ville-Marie	7 h 30 a.m.
CJBR - Rimouski	5 h 55 a.m.
CJFP - Rivière-du-Loup	9 h 30 à 3 h 00
CJLM - Joliette	6 h 20 a.m.
CKVL - Montréal	Entre 5 h 00 et 5 h 15 a.m.
CKCV - Québec	6 h 15 a.m.
Radio-Canada	Dans les cadres de l'émission "D'un soleil à l'autre"

À l'émission "L'Agriculture... aujourd'hui", diffusée chaque jour, sur les ondes de votre station radiophonique préférée, il sera question d'inspection des viandes au cours de la semaine du 19 au 23 mars. Monsieur Léopold Tailon, inspecteur attaché au service Vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Québec parlera notamment des buts poursuivis par l'inspection des viandes et commentera les différents procédés d'abattage.

Concours de maïs-fourragé

Les producteurs de l'Assomption prennent les premières places

Les sociétés d'agriculture de la région de l'Assomption ont récemment honoré quatre producteurs de maïs-fourragé de leur région qui se sont classés parmi les 5 premiers gagnants au concours provincial de 1972. Cette compétition, qui remplace le concours de maïs-grain, avait été organisée par le ministère de l'Agriculture du Québec, dans le cadre de son programme d'auto-approvisionnement des fermes.

M. Paul-Aimé Chaumont, de Sainte-Anne-des-Plaines, a remporté le premier prix de \$300. M. Jean Proulx, de Saint-Benoît, s'est classé au troisième rang, suivi de MM. Robert Adam, de Saint-Félix-de-Valois, et Gérard Charbonneau, d'Oka, qui ont respectivement reçu des chèques de \$260, \$240 et \$220. La région de l'Assomption, qui s'étend du comté de Deux-Montagnes à celui de Berthier, s'est donc mérité plus de la moitié des \$2,000 attribués aux 10 gagnants provinciaux.

La réception offerte aux quatre producteurs émérites réunissait aussi des officiers agronomes des comtés où résident les gagnants, ainsi que des représentants du bureau régional du ministère de l'Agriculture dont la coordination est assurée par M. Jean Leclerc.

Le président du conseil régional des sociétés d'agriculture, M. Fernand Jetté, souligna que les quatre producteurs attribuaient leur succès en grande partie au drainage souterrain. Le Québec ne compte actuellement qu'un peu plus que 100,000 acres ainsi drainés et le rythme de progression se situe à quelque 20,000 acres par année. En 1972, la région de l'Assomption effectuait des travaux de drainage sur une surface de 3,700 acres.

Basé sur des critères de population, de maturité et de rendement à l'acre, le concours de maïs-fourragé a aussi permis de mettre en évidence les comparaisons suivantes qui pourront intéresser les producteurs:

Nom	Coût d'engrais	Rendement total	Variétés semées	Etendue	Population	Date du semis
M. Paul-Aimé Chaumont	\$35.00 (fumier)	28 T	Pride 109	140 acres	26,000	12 mai
M. Jean Proulx	\$30.00 (fumier)	25 T	Seneca 285	55 acres	23,000	15 mai
M. Robert Adam	\$26.00 (fumier)	26 T	Pride 110	65 acres	25,000	11 mai
M. Gérard Charbonneau	\$28.00	23 T	Seneca 318	22 acres	23,000	12 mai



Les quatre gagnants de la région de l'Assomption dans le concours provincial de maïs-fourragé ont fait l'objet d'une réception de la part des sociétés locales d'agriculture. De gauche à droite, assis: M. Robert Adam, 4e prix, M. Paul-Aimé Chaumont, 1er prix, M. Jean Proulx, 3e prix, M. Pierre Charbonneau, représentant son père, M. Gérard Charbonneau, 5e prix. Debout, dans le même ordre: M. Fernand Jetté, président du conseil régional des sociétés d'agriculture de la région 10, et M. Jean-Luc Leclerc, coordonnateur régional du bureau du ministère.



Des réunions d'information sur le programme F-1 se tiennent présentement dans huit localités de la région de l'Assomption. À Saint-Benoît, on remarque de gauche à droite: M. Louis-Philippe Vermette, représentant de l'agence commerciale, M. Gérard Groulx, agronome du comté de Deux-Montagnes, le Dr. Marc L'Heureux, coordonnateur adjoint, M. Luc Fontaine, conseiller en zootechnie, et M. André Rémillard, conseiller en gestion, tous du bureau régional du ministère de l'Agriculture.



La semaine agricole de la région de Québec a connu un franc succès, la semaine dernière, au pavillon des Congrès du Parc de l'Exposition. C'est le sous-ministre-adjoint Camille Julien, en haut, qui a lancé cette première agricole. Le coordonnateur de la région, M. Théobald Jourdain, a pour sa part souhaité la bienvenue aux centaines d'agriculteurs de la région. Il a rappelé que 75% du revenu brut annuel des cultivateurs de la région de Québec, soit \$71 millions, provient de la vente des produits animaux. L'orientation de nos productions végétales en fonction des besoins du cheptel revêt une importance considérable en 1973 et pour les prochaines années, a-t-il dit.

Le F-1 suscite beaucoup d'intérêt

Les agriculteurs de la région de l'Assomption se sont engagés à faire saillir quelque 4,000 de leurs taures dans le cadre du programme F-1 mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture du Québec. Cette initiative vise à faire produire des génisses d'une qualité supérieure en croisant des vaches laitières avec des bovins de boucherie de race exotique.

Des réunions d'information organisées par le Bureau régional du ministère dans huit localités, durant le mois de février, ont permis à près de 1,000 agriculteurs de se renseigner sur l'importance de ce programme destiné à augmenter les revenus des éleveurs et à améliorer la qualité de leur troupeau laitier. Le responsable régional du programme, M. Luc Fontaine, conseiller en zootechnie, a effectué cette tournée avec le Dr. Marc L'Heureux, coordonnateur adjoint, M. André Rémillard, conseiller en gestion, tous du Bureau régional, et M. Louis-Philippe Vermette, représentant de l'agence commerciale.

L'agence commerciale, qui négociera les contrats avec les acheteurs, a été confiée aux coopératives agricoles, avec délégation de pouvoir à celle de l'Assomption, à cause de la proximité de ses locaux avec ceux du Bureau régional du ministère. M. Louis-Philippe Vermette agira comme surveillant régional dans l'application du programme. Son bureau se trouve situé au numéro 771 de la Route 48, à l'Assomption.

Le nombre de saillies assurées dans les sept comtés se répartit comme suit: Berthier 1120; Joliette 980; l'Assomption 610; Montcalm 530; Terrebonne 475; Deux-Montagnes 325, et Laval 60.

Prévision de la consommation nationale du dindon en 1973 (2)

M. Roger-J. Paiement, du service de la Mise en marché au ministère de l'Agriculture du Québec, vient de publier deux études sur le dindon. La première traite de la consommation nationale en 1973 et la seconde, de la production du dindon au Québec, au cours de cette même année. Nous vous présentons cette semaine la seconde et dernière tranche du premier document. Nos pages reproduiront sous peu l'étude sur la production du dindon au Québec.

C. Répartition de l'écoulement de la production.

La production de dindons est écoulée par la vente aux abattoirs ou directement aux consommateurs et un faible volume est consommé par les producteurs. Cette section d'analyse relative à la production n'indique pas le volume réel de consommation au pays car il faut tenir compte des changements des stocks au début et de la fin de chaque année, les importations et les exportations. Le tableau No 3 renseigne sur la distribution de la production.

Tableau 3

Écoulement de la production des dindons au Canada (en millions de livres, poids éviscéré)

	Vente	Consommée à la ferme	Production totale
1967	205.4	2.2	207.6
1968	198.3	2.1	200.4
1969	199.8	2.3	202.1
1970	223.2	2.1	225.3
1971	223.8	2.0	225.8
1972	212.5	1.8	214.3

Source: Statistique Canada
Cat. 23-202

Les données du tableau précédent indiquent que, entre les années 1967 et 1972, la consommation de dindons par les producteurs donne une moyenne de 2.1 millions de livres annuellement; ce qui représente un peu moins d'un pour-cent de la production totale.

Une comparaison du volume total de dindons vendus et celui vendu par les abattoirs enregistrés, donne une moyenne annuelle pour les années 1968-1972, de 12.7 millions de livres qui sont abattus ailleurs qu'aux abattoirs. Il est calculé pour cette période des cinq dernières années que les abattoirs ont apprêté 94 p.c. des dindons vendus.

On observe que depuis 1967, un volume moyen annuel de 14.8 millions de livres de dindon est produit mais non vendu par les abattoirs.

D. Écoulement apparent de dindons au Canada.

À cette partie de l'analyse du marché, on tient compte des stocks en entrepôt au début et à la fin de l'année, de la production aux abattoirs, des importations et des exportations. L'examen des données pour les années 1968 à 1972 et la moyenne pour cette période de cinq ans permettent une évaluation pour 1973.

Tableau 4

Écoulement apparent de dindons au Canada (en millions de livres, poids éviscéré)

	1968	1969	1970	1971	1972	Moyenne
Stocks 1er jan.	30.9	34.0	26.6	32.2	30.1	30.7
Prod. aux abattoirs	192.5	194.7	203.7	207.1	196.6	198.8
Importation	1.3	0.0	0.0	0.0	4.9	1.2
Approv. (1)	224.7	228.7	230.3	239.3	231.6	230.7
Stocks 31 déc.	34.0	26.6	32.2	30.1	19.8	28.5
Export.	0.1	0.3	0.7	2.4	0.7	0.8
Excédent (2)	34.1	26.9	32.9	37.5	20.5	30.1
Écoulement national (1-2)	190.6	201.8	197.4	201.8	211.3	200.6

Source: Marché des volailles, Ministère de l'Agriculture du Canada.
Adaptation: Roger J. Paiement.

Les variations de l'écoulement apparent du dindon au Canada donnent une tendance annuelle comme suit:

1969/1968	105.9 p.c.	1971/1970	102.2 p.c.
1970/1969	97.8 p.c.	1972/1971	104.7 p.c.

La tendance moyenne des variations annuelles indique un accroissement de 2.7 p.c. de l'écoulement sur celui de l'année précédente. Tenant compte de l'écoulement national de 211.3 millions de livres, en 1972, il est prévu que le potentiel d'écoulement au pays en 1973, devrait se situer, selon cette tendance, aux environs de 217.0 millions de livres.

Cette dernière prévision, ajoutée au volume moyen de dindons non abattus aux abattoirs pour la vente locale ou la consommation à la ferme (14.8 millions de livres) donne un total d'écoulement pour la consommation au pays d'environ 232 millions de livres. Cette prévision se situe entre celle calculée à l'article A, de 224 millions de livres et 237, mentionnée à l'article B.

Si l'on fait une moyenne des trois prévisions faites sous des critères différents, il est estimé que la consommation totale de dindons en 1973 devrait atteindre 231 millions de livres. Considérant qu'environ 15 millions de livres sont écoulés hors abattoirs, on peut estimer que 216 millions de livres peuvent provenir des abattoirs ou de l'excédent des stocks au début de 1973, qui étaient de 20 millions de livres, ou même partiellement des importations.

E. Conditions particulières en 1973

On rapporte provisoirement que la demande canadienne en 1972 a augmenté contre 1971, de 5 p.c. pour le poulet, baissé de 7 p.c. dans le cas du porc et de 8 p.c. pour le veau, l'augmentation fut de 8 p.c. et 48 p.c. respectivement pour le boeuf et l'agneau. Alors que la consommation totale des viandes rouges a augmenté de 1 p.c. en 1972 sur 1971, celle de toutes les viandes s'est accrue de 2 p.c. Ces substitutions d'achat sont probablement causées par les niveaux élevés des prix. Comme on prévoit une tendance générale d'accroissement des prix pour toutes les

viandes en 1973, le prix du dindon sera également plus élevé. Le poulet sera le plus grand concurrent du dindon à cause de la préférence des consommateurs et son prix plus bas que la dinde. Les prix des viandes rouges seront en général trois fois plus élevés que ceux de la volaille. En conséquence, il y a lieu d'estimer que la demande du dindon en 1973 sera plus élevée qu'en 1971 et 1972, mais que l'augmentation ne dépassera pas 4 p.c. Ainsi, l'écoulement de dindon au Canada par les abattoirs et en provenance des stocks avec une moyenne de 207 millions de livres en 1971 et 1972, pourrait atteindre 216 millions en 1973.

Les stocks de dindons en entrepôt au début de 1973 sont près de 20 millions de livres au Canada. Ce volume entreposé est de 8.5 millions plus bas que la moyenne des 5 dernières années et environ 10 millions inférieur à ceux de 1971 et 1972 pour la même période. Les approvisionnements à ce début de 1973, sont de 5 p.c. inférieurs à l'offre totale de 1972. Ainsi une augmentation de production dans cette mesure en 1973, comparée à 1972, ne devrait pas occasionner un surplus nuisible au marché. Si on tient compte d'une augmentation possible de la consommation, un accroissement de 13 millions de livres aux abattoirs en 1973, semble normal. La production de 196.6 millions de livres aux abattoirs en 1972 atteindrait ainsi 210 millions de livres en 1973.

On observe au tableau no 4, que les importations de dindons totalisent 4.9 millions de livres en 1972, soit 3.8 en carcasses et 1.1 million en pièces. Cet approvisionnement nouveau depuis 1969 aurait certainement nuï au marché si la production aux abattoirs n'avait pas baissé de 10 millions de livres en 1972 en comparaison de 1971. Il est impossible de prévoir le volume des importations pour 1973. On espère que l'on prendra les mesures propices pour éviter de telles importations.

En 1972, les prix des dindons à la ferme ont été environ 3 cents de plus la livre qu'en 1971. Avec l'augmentation du coût des moulées en 1973, il est prévu que le prix de revient augmente d'au moins 3 cents la livre. La tendance des prix de vente est à la hausse au niveau des producteurs. Probablement que cette augmentation n'affectera pas le volume de production parce que la demande sera ferme à prix satisfaisant.

Conclusion

Un objectif national de production aux abattoirs en 1973, de 210 millions de livres de dindons, apparaît conforme à l'écoulement possible sans occasionner une hausse considérable des stocks et sans faire fléchir les prix. L'écoulement du dindon au Canada augmentera en 1973 pour atteindre probablement un record de volume. Les prix seront la hausse à condition que la production aux abattoirs n'exède pas 210 millions de livres et que les importations soient diminuées.

OPÉRATION MÉDECINE PRÉVENTIVE: Le veau (4)

TABLEAU NO 3

DÉVELOPPEMENT MINIMUM DE LA GÉNISSE LAITIÈRE

Âge Mois	Poids lbs	CANADIENNE		AYRSHIRE		HOLSTEIN		JERSEY		GUERNSEY	
		Poids lbs	Haut. au garrot pouces	Poids lbs	Haut. au garrot pouces	Poids lbs	Haut. au garrot pouces	Poids lbs	Haut. au garrot pouces		
Naissance	50	72	27.6	90	29.1	53	25.7	65	26.6		
1	80	89	28.6	112	30.6	67	27.0	77	28.2		
2	110	119	30.2	148	32.3	90	28.9	102	29.8		
3	140	158	31.9	193	34.3	121	30.6	133	31.6		
4	170	198	34.9	243	36.2	158	32.6	173	33.5		
5	200	245	35.5	297	37.7	199	34.5	216	35.3		
6	235	293	37.2	355	39.7	243	36.2	260	36.9		
7	265	344	38.5	410	41.1	286	37.7	305	38.4		
8	290	389	39.9	462	42.3	324	39.0	350	39.9		
9	320	433	40.9	509	43.5	360	40.1	389	40.9		
10	355	469	41.7	552	44.4	393	40.9	427	41.7		
11	395	502	42.5	593	45.3	420	41.7	459	42.6		
12	430	538	43.2	632	46.0	450	42.2	490	43.3		
13	455	577	44.0	671	46.7	479	42.8	524	43.9		
14	480	611	44.8	705	47.3	507	43.3	556	44.6		
15	505	638	45.1	746	47.9	530	43.9	584	45.0		
16	530	669	45.7	782	48.5	558	44.4	605	45.3		
17	555	697	46.2	809	48.9	580	44.7	634	45.9		
18	580	725	46.5	845	49.3	601	45.2	663	46.4		
19	605	758	46.8	878	49.8	622	45.5	686	46.7		
20	630	793	47.4	912	50.2	642	45.9	712	47.0		
21	650	818	47.6	952	50.6	665	46.2	737	47.3		
22	670	844	47.8	986	51.0	684	46.4	763	47.7		
23	690	871	48.1	1024	51.3	708	46.7	788	47.9		
24	710	902	48.3	1069	51.7	733	46.9	818	48.0		
30	850	945	48.3	1120	52.5	824	47.9	880	49.3		
36	900	968	48.7	1165	53.0	855	48.2	901	49.9		
48	950	1035	50.2	1232	53.3	897	48.5	990	50.4		
60	1050	1080	50.4	1330	53.6	937	49.0	1055	50.6		
96		1143	49.2	1365	53.2	909	47.7	1070	49.6		

Programme d'alimentation au lait entier

Il faut environ 1,000 livres de lait entier pour rendre un veau au poids de 200 livres. Il est donc évident que la rentabilité de la production de la viande de veau de lait est directement influencée par le prix au 100 livres de lait produit.

Tableau 4

Âge	Lait entier (livres)
1 - 4 jours	Colostrum
4 - 6 jours	2.50
6 - 7 jours	3.50
2e semaine	4.30
3e semaine	5.50
4e semaine	7.00
5e semaine	8.00
6e semaine	9.00
7e semaine	9.50
8e semaine	10.00

(à suivre)

Photo-reportage
Week-end d'hiver
des
Directeurs régionaux
de l'UPA



Les adeptes de la raquette étaient nombreux et tous en ont profité pour faire le plein d'air pur.



La forêt, les montagnes, cette décharge de lac enneigé, tout contribue à donner au Domaine Montmorency, de la Faculté de Foresterie de l'Université Laval, sa réputation d'un des sites les plus enchanteurs de la Belle Province.



La tâche était peut-être plus facile pour les skieurs à la remorque de motoneiges mais ce groupe de gais-lurons devait aussi mettre à profit quelques heures de détente totale.



Un bon vieux "set" et la flamme crépitante d'un foyer ont tôt fait de réchauffer ceux qui pouvaient encore être engourdis par leur randonnée dans la nature, à 15 degrés sous zéro. Les deux vice-présidents généraux de l'UPA et leur épouse, MM. et Mmes Paul Couture et Armand Guérard s'étaient joints au groupe pour la soirée sociale.



Les loisirs étaient en vedette lors de ce week-end au parc des Laurentides. Certains n'ont pas manqué d'ajuster leur tir au billard, tandis que d'autres rivalisaient d'habileté au tennis sur table.

DÉSORMAIS
la Pioneer
1200



**facilite encore plus les choses...
 lubrification automatique.**

La Pioneer 1200 possède les avantages de lubrification automatique et de dérivation manuelle qui doivent en faire d'autant plus le choix des tâcherons. Sa robustesse et sa sûreté de fonctionnement font de la 1200 la scie à chaîne idéale pour les travaux de ferme, la coupe des agglomérés et autres besognes occasionnelles exigeant une plus grande endurance que n'a une scie pour bricoleurs. Facilitez-vous les choses en optant pour la Pioneer 1200... et coupez court à vos problèmes.

MAINTENANT seulement
\$184⁹⁵



facilite les choses

PASSEZ VOIR LA GAMME COMPLETE DES SCIES À CHAÎNE ET ACCESSOIRES EN VENTE DÉS MAINTENANT CHEZ LES DEPOSITAIRES DE LA MARQUE.

Scies à chaîne Pioneer.
 Outboard Marine Corporation of Canada Ltd. Peterborough, Canada.
 Fabricants des moteurs hors-bord et des motoneiges Evinrude & Johnson ainsi que des tondeuses Lawn-Boy.

Trois usines de lait industriel contrôlent la production de l'Est du Québec

Il fut un temps dans l'Est du Québec, où chaque village, de Kamouraska à Gaspé, avait au moins sa beurrerie ou sa fromagerie.

En 1965, la région comptait encore 53 petites beurreries, disséminées à travers le territoire. En 1973, il ne subsiste plus que 6 entreprises de transformation de lait industriel, dont 3 usines centrales localisées à Amqui, St-Alexandre de Kamouraska et Trois-Pistoles et 3 petites beurreries situées à Notre-Dame-du-Lac, St-Arsène et St-Ulric. Et ce regroupement est susceptible de continuer puisque la beurrerie de St-Arsène doit fermer ses portes le 1er avril prochain.

De fait, les 3 principales usines qui regroupent à elles seules 3,426 producteurs, la majorité organisés pour le vrac, contrôlent maintenant la production laitière de l'Est du Québec.

Recommandation du BAEQ

Issu des premières études du ministère de l'Agriculture et de l'UCC, puis plus particulièrement de celles du BAEQ, un mouvement de rattrapage émergeait, il y a quelques années, du milieu agricole, favorisant le regroupement des usines laitières et des meuneries de l'Est du Québec.

En 1966, le BAEQ recommandait entre autres la formation d'une grande entreprise régionale du type coopératif, ayant un département laitier dont les activités de transformation se concentreraient dans 5 à 6 usines de lait industriel.

Graduellement, à mesure que s'organisaient des usines capables de recevoir et de transformer le lait entier, les producteurs consentirent à l'abandon de l'écrémage à la ferme et à l'installation sur leur ferme de réservoirs et de systèmes de refroidissement permettant l'expédition du lait entier.

Un programme de rationalisation du secondaire

La première Entente Canada-Québec conclue en 1968, permit de concrétiser le regroupement des petites usines laitières (beurreries, crémeries), des meuneries et leur remplacement par quelques entreprises consolidées, modernes et efficaces.

Depuis lors, une somme de \$1,574,773, - a été versée par l'ODEQ pour le financement de ce programme de fusion des entreprises du secondaire agricole.

Là-dessus, \$658,320, - ont été versés en indemnités aux propriétaires (individus ou coopératives) d'anciennes usines laitières pour compenser les pertes de capitaux encourues par la désaffectation de leur entreprise et pour les inciter au regroupement. D'autre part le ministère de l'Agriculture verse un octroi statutaire de 5¢ la livre de gras pour les 12 derniers mois d'opération à toute entreprise qui désire se regrouper.

Six usines de lait industriel

Actuellement, six usines se partagent la cueillette du lait dans la région. Trois petites beurreries, celles de St-Ulric, St-Arsène et Notre-Dame-du-Lac, ramassent la crème d'environ 400 producteurs et la transforment en beurre.

D'autre part trois entreprises majeures, de type coopératif, les usines de Trois-Pistoles (Coopérative agricole du Bas St-Laurent), de St-Alexandre de Kamouraska (Coopérative agricole de la Côte-Sud) et d'Amqui (Coopérative agricole du Bas St-Laurent) totalisent la plus grande partie des revenus régionaux apportés par la transformation du lait.

CHORE-BOY

MESSAGE No 6
aux producteurs laitiers du Québec

1 - MEILLEURE SANTÉ DU PIS ET DES TRAYONS

Des centaines de producteurs laitiers nous ont affirmé que la traite à la basse succion de Chore-Boy a réduit ou éliminé les cas de mammite dans leurs troupeaux. Puisqu'il y a plusieurs autres causes à la mammite, Chore-Boy ne peut proclamer, guérir ou prévenir la mammite. Par contre, les faits sont raisonnablement clairs.

A) Plus la succion est basse, moins il y a d'irritation aux délicats tissus des pis et trayons.

B) Moins il y a d'irritation, moins il y a d'opportunité aux organismes infectants de prendre contrôle sur les tissus. (à suivre)

LE CENTRE CHORE-BOY DU QUÉBEC
228, SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN, QUÉ.



En 1972, les ventes de produits laitiers à la Coopérative du Bas St-Laurent et à la Coopérative de la Côte-Sud ont assuré un revenu de plus de \$26,000,000.

Équipés de pasteurisateurs, d'écrèmeuses, d'évaporateurs et de chambres froides modernes, répondant aux normes de rentabilité du ministère, ces entreprises-ci peuvent transformer le lait entier en différents produits et sous-produits: beurre, lait en poudre, caséine. Ce qui permet une utilisation optimale du lait entier et contribue à accroître les revenus apportés au fermier.

Avantages du regroupement

Déjà l'on mesure les avantages qualitatifs et quantitatifs de la fusion des usines de lait industriel et du ramassage en vrac.

Le lait, ses produits et sous-produits, sont de qualité supérieure. Presque chaque ferme étant pourvue d'un système de refroidissement du lait, la possibilité de développement de bactéries dans le lait en est diminué, la manutention et le contrôle sanitaire facilités.

D'autre part, on a pu évaluer les effets économiques du regroupement des usines laitières sur la ferme laitière associée à l'une des 3 usines centrales de la région. L'efficacité de ces usines a permis aux administrateurs de

payer les producteurs de la région sur la base de la zone A de Montréal. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture évaluent à \$1.40 le revenu supplémentaire réalisé par la vente de 100 livres de lait à une usine centrale. Ce qui représente pour le producteur moyen un revenu supplémentaire de \$1,650 et, pour la région de l'Est du Québec une somme supplémentaire évaluée à \$5,600,000.

Un autre des avantages de la centralisation fut l'uniformisation des prix payés aux producteurs laitiers. Encore, il y a quelques années, on pouvait trouver des différences allant jusqu'à \$1.25/100 livres de lait entre les prix accordés par diverses usines. Désormais, l'agriculteur de la région, en raison d'un réseau de ramassage et d'usines plus efficaces et des subventions accordées au transport par le ministère, n'est pas pénalisé par l'éloignement des centres de transformation. Qu'il soit de St-Pascal de Kamouraska ou de Matapédia, le producteur associé à une usine centrale reçoit le même prix pour son lait.

La relève des entreprises de transformation de lait industriel est enfin assurée dans l'Est du Québec. Reste maintenant à compléter l'intégration des entreprises d'utilités professionnelles (meuneries) et des usines de lait nature.

(Communication-Québec)

Grains de provende

Ottawa consulte l'UPA et la Fédérée

Les pourparlers en vue d'une solution au problème du double prix des provendes se poursuivent dans la capitale fédérale alors que les représentants de l'Union des producteurs agricoles et de la Coopérative Fédérée de Québec ont rencontré le ministre responsable de la Commission canadienne du blé et les hauts fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture.

La première rencontre s'est déroulée le 5 mars en présence de M. Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Les agriculteurs québécois ont pu alors définir leur position relative à la question des grains et discuter de la solution proposée par le groupe de fonctionnaires chargé d'analyser cette question. Toutefois, la solution de M. Lang a été déclarée inacceptable par le Québec qui a affirmé que celle-ci créerait deux marchés pour les provendes alors qu'un seul marché existe au niveau des viandes.

Cette semaine, le 12 mars, une autre rencontre avec le sous-ministre Sid Williams, de l'Agriculture, s'est révélée assez surprenante pour le groupe des représentants du Québec. En effet, alors qu'on s'attendait à ce que les hauts fonctionnaires mettent de l'avant une solution, les porte-parole du gouvernement ont plutôt questionné le groupe québécois sur sa position à l'égard des provendes et quant au rôle qui doit être joué par l'Office canadien des Provendes.

Il va sans dire qu'une certaine déception se dégage de ces deux dernières rencontres. Les représentants du Québec ont l'impression que les hauts fonctionnaires fédéraux cherchent à ménager la chèvre et le chou au moyen d'une solution de compromis qui pourrait satisfaire le plus grand nombre d'agriculteurs possible au Canada, à long terme. De son côté, le Québec entend tout de même poursuivre ses démarches et le travail amorcé jusqu'ici pour régler une fois pour toutes cette question qui traîne depuis si longtemps.

Brevets d'Invention
Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marlon & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 25 - 288-2152

YOGOURT DELISLE LTÉE
requérante

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

La Régie a reçu de Yogourt Delisle Ltée, 100, rue de Lauzon à Boucherville, une demande de permis pour la fabrication de fromage cottage, de crème sure et de fromage frais à l'européenne dans son usine de Boucherville.

Soyez avisés qu'avant d'adjudger sur cette demande, la Régie tiendra une audience publique mercredi le 28 mars 1973 à 10.00 heures à ses bureaux de Montréal au 201 est, boulevard Crémazie, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra être entendue.

Toute personne ayant l'intention de faire des représentations lors de cette audience est priée d'en informer la Régie à l'avance.

Montréal, le 6 mars 1973

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Claude Régner,
secrétaire adjoint.

LAITERIE SAMOISLETTE LTÉE
requérante

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

La Régie a reçu de Laiterie Samoislette Ltée, 165, rue Bouthillier à Saint-Jean, une demande de permis pour la fabrication de beurre à son usine de Saint-Jean.

Avant d'adjudger sur cette demande, la Régie entendra les personnes intéressées lors d'une audience publique le 28 mars 1973 à 10.00 heures à ses bureaux de Montréal au 201 est, boulevard Crémazie à Montréal.

Toute personne ayant l'intention de faire des représentations lors de cette audience est priée d'en informer la Régie à l'avance.

Montréal, le 6 mars 1973

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Claude Régner,
secrétaire adjoint.

Tenir



maison

Pour bébé heureux

Les amis, voisins et parents bien intentionnés semblent toujours savoir "exactement ce qu'il faut" lorsque vient le temps de faire des achats pour le bébé attendu. Au lieu de "saigner" votre budget, essayez de mettre en pratique quelques bons principes généraux.

L'Association des consommateurs du Canada vous conseille de considérer l'achat d'articles d'occasion. Ce sont souvent de forts bons achats car les bébés grandissent souvent avant d'avoir pu user ce matériel; voyez, par exemple, du côté des lits d'enfants et des landaus.

Un landau devra avoir un bon frein et une suspension en bon état. Un lit devra avoir des barreaux suffisamment serrés pour que le bébé ne puisse y passer la tête. Les lits à roulettes sont peut-être faciles à déplacer, mais l'enfant peut le faire lui-même en se balançant. Les nacelles rembourrées peuvent être une bonne solution. Les côtés du lit devront avoir des crochets que ne pourront ouvrir les enfants. N'utilisez jamais de plastique pour recouvrir un matelas car le bébé risque de s'étouffer s'il se déplace. Les draps ajustés sont parfaits. Ils sont faciles à faire dans les parties en bon état des draps de lit à deux places déjà anciens. Trois ou quatre draps sont largement suffisants. Les taies d'oreiller font de bons draps pour les berceaux. Les couvertures devront être légères et lavables à la machine. Les couvertures thermiques sont probablement plus confortables et faciles à laver et à sécher. Les châles tricotés à la main sont doux, faciles à manipuler et peuvent être faits d'un fil synthétique permettant le lavage à la machine.

Lorsque vous achetez des vêtements, rappelez-vous que les barboteuses (en anglais "sleeper") sont de loin l'article le plus pratique pour un bébé.

Elles sont confortables, légères et douillettes sans être trop chaudes, et sont faciles à laver. Leur qualité est importante car elles sont portées en permanence. Le tissu devra en être très épais et extensible. Elles ne devront pas avoir de col car le cou des bébés est très court et qu'un col est pour eux inconfortable.

Les pressions devront être rapprochées, en particulier à la fourche, et descendre jusqu'aux chevilles. Elles devront être souples et non pas dures, et être fixées sur une bande spéciale d'extra-fort et non pas directement sur le tissu, car sans cela elles se dégrafent facilement.

Pour l'extérieur, un chandail équipé d'un capuchon est plus pratique qu'un chandail et un capuchon séparé, car cela évite un vide autour du cou et le capuchon reste en place.

N'achetez pas une collection de cosmétiques pour bébés. Les poudres peuvent s'agglomérer dans les plis de la peau, et celles à base de talc sont dangereuses si le bébé les respire. Essayez le féculé de maïs, c'est un excellent substitut. La vaseline protège la

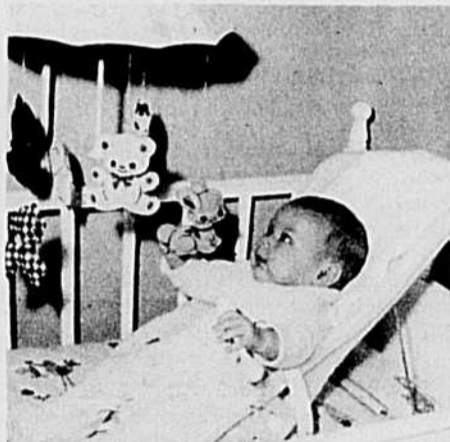


Photo TCN

peau aussi bien qu'une huile minérale, et elle est moins chère.

Il existe enfin un certain nombre de choses élémentaires qu'il sera bon de rassembler avant la naissance: trois ou quatre douzaines de couches; quatre à six barboteuses; un berceau ou lit d'enfant; un matelas; trois ou quatre

Pour certaines familles canadiennes, les factures d'épicerie hebdomadaire pourraient être réduites du tiers ou presque, en achetant simplement des types d'aliments moins chers.

Une étude terminée dans la première semaine de février a montré que les factures d'épicerie peuvent varier entre \$28.70 et \$69.90 par semaine pour une famille de 4 personnes à Ottawa.

Les économistes ménagères des Services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada



Photo TCN

BILLET

Il a la vie dure

Je pensais naïvement qu'avec la désertion des églises, les changements apportés dans la nouvelle catéchèse: (chacun sait qu'on n'apprend plus par coeur les péchés capitaux, commandements, sacrements ou sacramentaux), qu'une de nos habitudes nationales en prendrait pour son rhume et finirait par se retrouver au musée des antiquités et que le sacre, puisqu'il faut l'appeler par son nom, serait relégué dans les fonds de tiroirs, avec les ceintures fléchées, le blé d'inde lessivé et le banc des garde-chiens...

Il n'en est rien. L'instruction mise à la portée de tous en groupant dans les immenses écoles des cerveaux frais qui ne demandent qu'à se laisser imprimer a vu reflourir un genre nouveau de sacres et des sous-genres des plus variés. Quand je pense que dès 1933, les conseillers municipaux de ma paroisse avaient cru déraciner le mal à source en placardant sur le mur de la salle publique: "Ne blasphémez pas", tout à côté d'ailleurs du célèbre: "Ne crachez pas sur le plancher". Les deux fonctions réprouvées étant sanctionnées d'une amende de \$5, si la sanction avait été mise à exécution, les taxes seraient basses dans le coin, car, maintenant, il est devenu de bon ton de sacrer. Pourtant ma mère disait que c'était réservé "aux gars de chantier". Maintenant, les chantiers sont ouverts à tous. Des moutards qui seraient bien en peine d'identifier correctement les ustensiles cités s'interpellent à l'aide de tous les ciboires, et calices de nos tabernacles. Polyvalents, cégépiens, universitaires se retrouvent dans le même "bag" que les laveurs de vitres, les casseurs de glace et les chauffeurs de camion. C'est la démocratisation par la base. L'Église en marche, c'est peut-être ça...

Le phénomène du sacre au Québec a probablement déjà été étudié par des sociologues. Je serais curieuse d'en lire les conclusions. On nous disait que le sacre manifestait l'absence tragique de vocabulaire. Si cela pouvait s'expliquer quand la moyenne d'instruction oscillait entre la 4e et la 5e année, avec les allocations jusqu'à 16 ans, l'explication tient moins. Cela pouvait aussi se comprendre à une époque où l'Église était omniprésente dans nos vies et comprimait les élans les plus instinctifs de nos êtres. On sacrerait pour se venger... Mais en 1973, l'Église ne sert plus à étouffer personne, sinon elle-même parfois, alors, comment expliquer la recrudescence du phénomène sacre?

Il y a d'ailleurs un aspect curieux dans cette habitude. Certains sacrement ont toujours été tragiquement oubliés dans la bouche de nos sacreurs. Qui peut se vanter d'avoir entendu des "Pénitence", "Extrême-Onction", même le sacro-saint "Mariage" est demeuré intouchable. On s'arrête au "Baptême"... De même pour les objets matériels du culte, la chasuble a toujours donné le pas à l'étole et le confessionnal s'est effacé devant le tabernacle.

Comme les esprits évolués ne veulent plus croire en un Dieu vengeur, même souvent en un Dieu tout court, je me demande pourquoi les jurons ne s'adressent pas aux nouveaux dieux du jour. J'aimerais entendre des "Marijuana" au lieu des "Vierge", des "Opium, Héroïne, Sexe, Fesse, Dollar, Pension, Gros char et Ski-doo" à la place des anciennes formules. Il faut savoir être de son temps.

Pour anéantir le sacre, il faudrait le rendre obligatoire. Partout, dans les écoles, collèges, cours de justices, magasins, parlements, à Orsainville, dans les séminaires et les colloques. Cette entrave à la liberté de l'individu rendrait bien vite une partie de la population muette. Sur ce, je vous tire ma révérence. Je ne sacrer plus mon camp.

Miss TERRE

draps; trois couvertures; deux à six pièces piquées; dix biberons de 8 onces; quatre biberons de 4 onces; des tétines, une brosse à biberons et seau à couches.

Pour plus de détails, demandez à l'Association des consommateurs du Canada, le guide d'achat "Les besoins de bébé", à 25 cents l'exemplaire, à 100 rue Gloucester, Ottawa, K2POA4.

Étirer ses sous

ont établi un menu équilibré pour une semaine.

Ensuite, elles ont choisi 3 niveaux d'achat et d'alimentation à des prix modérés, moyens et élevés. Les trois menus hebdomadaires comportent les mêmes ingrédients de base, comme la volaille, le boeuf, les jus de fruits et les légumes, mais les articles diffèrent par leur type, leur forme, leur degré de transformation et leur emballage.

Par exemple, l'alimentation à prix élevé comportait 2 repas à emporter (une pizza et du poulet frit) alors que le menu à prix modéré comprenait des repas cuisinés à la maison.

On est parvenu à faire des économies en supprimant les formes de viandes chères, les aliments préparés congelés, les fruits et légumes frais hors saison, les produits de boulangerie, et en remplaçant des produits comme le lait entier frais par de la poudre de lait écrémé.

Menu à prix modéré

DIMANCHE

Breuvage à l'orange (cristaux)
Oeufs pochés
Pain grillé/gelée

Soupe aux légumes maison
Sandwich au beurre d'arachides
Pommes au four

Boulettes de viande/sauce
Pommes de terre au four
Rutabaga
Dessert de gelatine

MERCREDI

Jus de pomme vitaminé
Pain doré/sirop de maïs

Spaghetti en conserve
fromage et sauce tomate
Compote de pommes maison
Biscuits secs de pâtisserie

Bâtonnets de poisson
Pois en conserve
Pommes de terre en escalope
Crème glacée

JEUDI

Breuvage à l'orange (cristaux)
Céréales cuites
Pain grillé

Saucisse fumée/petits pains
Salade de pommes de terre
Pêches en conserve
Biscuits maison

Pain de viande
Chou bouilli
Purée de pommes de terre fraîche
Pouding au pain

LUNDI

Jus de pomme vitaminé
Céréales cuites
Pain grillé

Sandwich au fromage grillé
Bâtonnets de carottes
Poires en conserve
Biscuit maison

Ragoût de poulet
Pois en conserve
Pommes de terre bouillies
Flan

VENDREDI

Banane
Céréales prêtes à servir
Pain grillé

Soupe en sachet
Sandwich au pain de viande
Bâtonnets de carottes
Pomme

Macaroni au fromage (en paquet)
Tomates en conserve
Gâteau au chocolat (mélange)

MARDI

Jus de tomate
Céréales cuites
Pain grillé

Soupe en sachet
Sandwich de salade aux oeufs
Bâtonnets de rutabaga
Biscuits maison

Saucisses grillées
Purée de pommes de terre fraîches
Crème de maïs
Pouding au riz

SAMEDI

Breuvage à l'orange (cristaux)
Crêpes/sirop de maïs

Omelette ordinaire
Carottes
Banane/sucre
Gâteau au chocolat

Fèves au lard (faites à la maison)
Salade de chou
Pouding à saveur de fraise



Mon nez dans votre cuisine

Canadien dans son plat

Notre héritage canadien est riche de mets tout-dans-un, tels les "fèves au lard" du Québec ou des Maritimes dont la popularité s'étend aujourd'hui à toutes les provinces du Canada. Les haricots, c'est entendu, font le plat.

Les haricots appartiennent à la famille des légumineuses et il en existe de nombreuses variétés de grosseur, de forme et de couleur différentes. Le petit haricot blanc, ressemblant à un pois blanc, tolère très bien la cuisson et la mise en conserve; on le cultive surtout en Ontario et au Manitoba. L'Ontario cultive de plus un haricot oval, plus gros, de couleur jaunâtre.

On vend les haricots secs en paquets de une et deux livres. Lorsque l'emballage est ouvert, ils se conservent un an ou plus placés dans un contenant hermétique et entreposés dans un endroit frais, sec et sombre. Les "fèves au lard", les haricots végétariens (sans porc), les haricots rouges et les haricots de Lima en conserve se vendent en boîtes de 4½, 8, 10, 14, 19, 28, 48 et 100 onces liquides.

Les haricots constituent une source économique de protéine végétale, de fer, de thiamine, de calcium et de phosphore. Servis avec de la viande, du lait, des oeufs ou du fromage, ils se transforment en un plat principal très nourrissant.

Avant la cuisson, il faut trier, laver puis faire tremper les haricots. À la mode de nos pionniers, faire tremper toute une nuit en ajoutant 3 tasses

d'eau froide par tasse de haricots. Pour hâter la préparation, utiliser la méthode rapide suivante: ajouter 3 tasses d'eau froide par tasse de haricots, couvrir et amener à ébullition. Bouillir 2 minutes, retirer du feu et laisser reposer 1 heure. Utiliser cette eau pour cuire les haricots, car elle contient minéraux et vitamines.

Les véritables "fèves au lard", au goût des Canadiens, sont cuites avec des morceaux de lard salé, dans une sauce agrémentée de mélasse et de moutarde sèche.

FÈVES AU LARD DES MARITIMES

2 tasses de haricots secs
Eau froide
¼ livre de lard salé, en dés
½ c. à thé de moutarde sèche
½ c. à thé de poivre
1½ c. à thé de sel
2 c. à table de catsup
2 tasses d'eau bouillante
½ tasse de mélasse

Laver les haricots, recouvrir d'eau froide et tremper toute une nuit ou pré-

parer selon la méthode rapide. Égoutter et rincer à l'eau fraîche. Placer dans un "pot à fèves" de 2 pintes, ajouter le lard. Mélanger assaisonnements et catsup avec environ 2 tasses d'eau bouillante — de façon à couvrir les haricots — et verser sur les haricots. Couvrir et cuire 2 heures à 250°F. Incorporer la mélasse et cuire 5 à 6 heures de plus (ajouter de l'eau bouillante au besoin). Découvrir durant les 30 dernières minutes de cuisson, 6 portions.

Les "fèves au lard" canadiennes en conserve tendent à se rapprocher de plus en plus des excellentes recettes de nos grands-mères. Elles ont l'avantage d'être toujours prêtes à servir. Pour un repas-minute, servez des "fèves au lard" avec de la saucisse, un mets vraiment "à la Canadienne".

REPAS-MINUTE À LA CANADIENNE

1 boîte (28 onces) de "fèves au lard"
¼ tasse de catsup
2 c. à table de mélasse
2 c. à table de cassonade
2 c. à table d'oignon, haché finement
Pincée de sel
Pincée de moutarde sèche
1 livre de saucisses ou
1 livre de chair à saucisses décongelée

Mélanger tous les ingrédients sauf les saucisses et placer dans un plat à four beurré. Cuire à découvert 30 minutes à 350°F. Brunir les saucisses ou la chair à saucisses façonnée en 6 boulettes de 2 pouces et déposer sur les fèves pour les 15 dernières minutes de cuisson.

FRAÎCHEUR EN CONSERVE

Au cours de la saison des fruits et légumes frais, vous vous êtes sûrement affairés à préparer des marinades, des relish. Avez-vous fait l'inventaire de vos petits pots dernièrement? Si vos provisions disparaissent rapidement, ne vous désolez pas. En attendant la prochaine saison chaude, mijotez des relish avec des légumes en conserve. En un rien de temps, vous pouvez préparer des relish croustillants à la saveur de légumes frais.

Les légumes en conserve ne requièrent aucune cuisson. Pour préparer des relish, il suffit de réchauffer les légumes avec les autres ingrédients pour leur donner une saveur épicée.

On trouve sur le marché des boîtes de 10, 14, 19, 28, 48 et 100 onces liquides mais certains légumes peuvent être emballés en boîtes de grosseurs différentes. Ainsi le maïs en grains est

vendu en contenants de 7, 12 et 75 onces liquides.

Pour déguster ces marinades-éclair le plus longtemps possible, gardez-les au réfrigérateur dans un récipient couvert. Vous préservez ainsi la saveur et la fraîcheur des légumes en conserve.

RELISH AUX HARICOTS

1½ tasse de vinaigre
½ tasse de sucre
¾ c. à thé de sel
½ c. à thé de graines d'aneth
1 gousse d'ail, écrasée
1 c. à thé d'épices à marinade
1 boîte (14 onces) de haricots jaunes coupés
1 boîte (14 onces) de haricots verts coupés

½ tasse d'oignon, haché finement
2 c. à table de piment doux haché
Mélanger vinaigre, sucre et sel et amener à ébullition. Ajouter les épices enfermées dans un sac de mousseline. Mijoter 10 minutes. Égoutter les haricots. Mélanger avec soin haricots, oignon et piment doux et déposer dans un bocal. Arroser de liquide chaud, sceller et refroidir jusqu'au lendemain. Servir avec des viandes froides. Se conserve 1 mois au réfrigérateur. Donne environ 4 tasses.

RELISH-ÉCLAIR À LA CHOUCROUTE

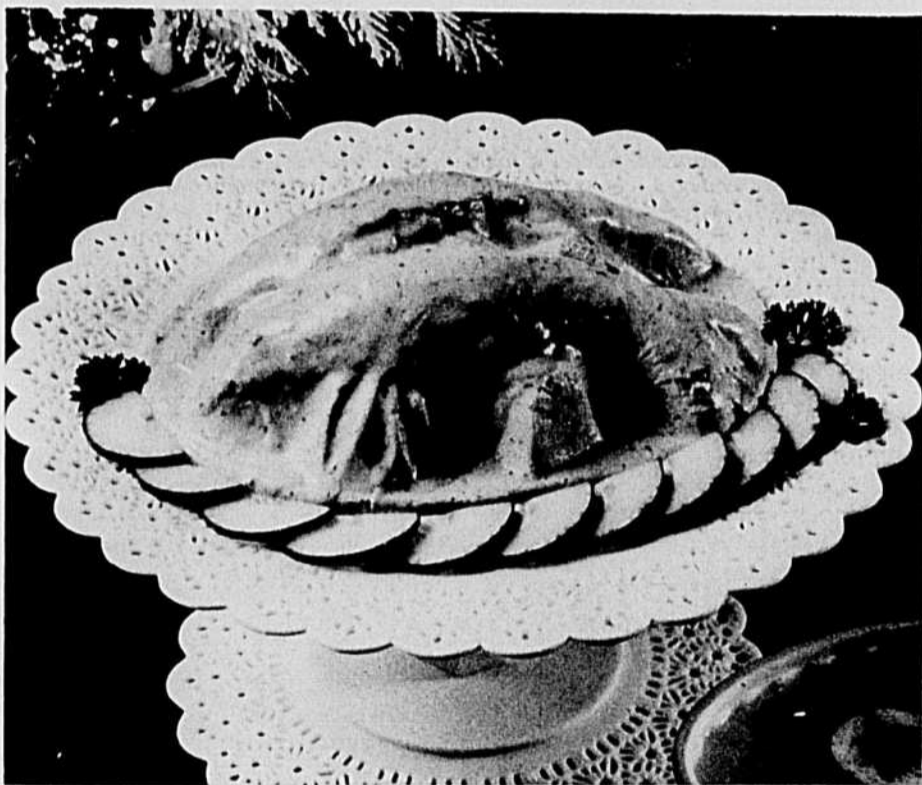
1 boîte (14 onces) de choucroute
½ tasse de céleri, haché finement
1 c. à table de persil haché
½ tasse de cassonade
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre

1 c. à thé de graines de carvi
Égoutter la choucroute. Mélanger le liquide et le reste des ingrédients. Couvrir, amener à ébullition et mijoter environ 2 minutes. Verser sur la choucroute. Refroidir. Servir avec des viandes froides, du porc chaud ou de la langue. Se conserve 1 mois au réfrigérateur. Donne environ 2 tasses.

RELISH DE MAÏS

1 boîte (12 onces) de maïs en grains, égoutté
½ tasse de sauce chili
2 c. à table d'oignon haché
2 c. à table de piment vert, en dés
2 c. à table de beurre

Mélanger tous les ingrédients. Couvrir, amener à ébullition et mijoter 5 minutes. Servir avec des viandes rôties. Utiliser le même jour. Donne environ 2 tasses.



ROSE ET APPÉTISANTE... — une mousse qui fera les délices des convives que vous aurez réunis pour célébrer le retour du printemps, lors d'un charmant déjeuner du midi ou d'un souper-buffet. Cette mousse crémeuse possède une petite saveur piquante qui saura intriguer tout le monde et, bien sûr, elle calmera toutes les faims puisqu'elle est à base de saumon en conserve, cet aliment si nutritif. Qualité finale: la maîtresse de maison peut préparer ce plat en quelques minutes, si elle possède un mélangeur.

MOUSSE AU SAUMON PRINTANIÈRE

2 boîtes (7-½ oz/220 g. chacune) ou 1 boîte (15-½ oz/440g) de saumon de C.B.

1 tasse de yogourt nature
1 sachet de gélatine nature (sans saveur)
¼ tasse d'eau
½ tasse de sauce à salade genre mayonnaise
1 c. thé de glutamate de sodium
½ tasse de vin rouge
1 c. thé de cerfeuil (facultatif)
1 c. table de câpres hachées
— Un soupçon de sauce Tabasco.

Déposer le saumon et le yogourt dans le mélangeur et mélanger jusqu'à consistance lisse. Amollir la gélatine dans l'eau, et ajouter, en tournant, la sauce-mayonnaise. Chauffer jusqu'au point d'ébullition. Ajouter le mon. de so-

dium, le vin, le cerfeuil, les câpres et la sauce Tabasco. Faire refroidir et, quand le mélange commence à bien épaissir, incorporer la préparation saumon et yogourt. Faire prendre au froid (moulé de 5 tasses de contenance). Démouler sur un lit de verdure et garnir d'olives noires et de quartiers de citron. Les olives peuvent être remplacées, ou accompagnées, de tranches de concombre bien croquantes. Cela fait 6 bonnes portions. On peut servir avec cette mousse une sauce-crème aux oeufs, ou une autre sauce au goût.

Cette recette convient pour présenter en salades moulées dans des plats individuels, et elle peut alors servir 8 ou 10 personnes, comme accompagnement d'un plat principal.

LEURS VERTUS CACHÉES

Les produits d'alimentation les plus courants possèdent souvent des vertus insoupçonnées. Vous les avez sous la main, alors le jour venu, sachez les utiliser!

UN MORCEAU DE SUCRE, associé à un peu de vinaigre remplace le vin blanc dans n'importe quelle sauce.

L'ORANGE, entière piquée de clous de girofle et suspendue dans votre armoire, fera un antimites parfait; les peaux d'oranges, séchées au four après avoir été très bien lavées, font de délicieuses infusions.

LE LAIT fait disparaître instantanément une tache d'encre sur les bas de nylon.

QUELQUES TRUCS pour remettre à neuf les cravates, humidifiez-les légèrement puis enroulez-les bien à plat autour d'un pot à confitures rempli d'eau chaude. La vapeur leur rendra leur brillant et fera disparaître tous les faux-plis.

ANGORA. En cette saison, les lainages en angora perdent leurs poils, si vous mettez le pull-over au réfrigérateur pendant 48 heures, ses poils ne tomberont plus.

UNE DEMI-POMME DE TERRE passée sur les portes laquées fait disparaître les traces de doigts; nettoie parfaitement les cuivres ternis; enlève l'excédent de sel dans une sauce à condition d'y être plongée crue avec un morceau de sucre cinq minutes avant de servir.

LE VIN ROUGE mélangé à une même quantité d'huile de table, remplace parfaitement l'encaustique; nettoie parfaitement le bronze doré, terminez à la peau de chamois.

LE VINAIGRE évitera l'odeur du chou qui cuit. Posez sur le couvercle de la casserole où cuit le chou un linge imbibé de vinaigre. Il débarrassera instantanément la salade des insectes et des parasites si vous en ajoutez à l'eau de lavage.



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler, le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

"MM. des Laurentides, mettez vos épouses sous clef..."

Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 50 ans et quatre enfants, dont deux encore aux études. Je ne trouve rien de "crasseux" dans le courrier que nous lisons tous et qu'ensuite nous discutons en famille. Ce n'est pas parce que nous sommes cultivateurs qu'il ne faut penser et parler que vaches, veaux, cochons, moutons, poules, moulées, foin, engrais et fumier... et ne pas lire autre chose dans les revues agricoles comme divertissement que des recettes de moulées.

Quand nous avons passé la journée à traire les vaches, alimenter et soigner le bétail, sentir l'odeur de l'étable, nous aimons bien lire un journal comme la Terre de chez nous avec un courrier intéressant. Travailler, penser vaches et recettes de moulée, j'en ai soupé, même si j'aime mon métier. Il n'est cependant pas malsain de s'occuper d'autres sujets.

Au groupe de cultivateurs qui sont scandalisés par le courrier et le trouve "raide et crasseux" suivant leurs expressions, je dis s'ils ont si peur de la contamination de l'esprit, je leur conseille de mettre leurs femmes sous clef, de jeter à la ferraille télévision, radio et tourne-disques, de ne pas envoyer leurs enfants à l'école ni au Cégep, car dans ces endroits les sujets que vous trouvez crasseux dans le courrier, vous paraîtront ensuite enfantins à côté de ce qu'ils entendent et voient tous les jours. Sans parler de l'exemple que même leurs supérieurs et ceux qui sont en charge de leur éducation souvent leur donnent. Il ne sert à rien de faire le jeu de l'autruche et de fermer les yeux.

Je soupçonnerais même ce groupe de cultivateurs puritains de ne pas se gêner pour reluquer les jeunes filles court-vêtues sur la rue, les plages, dans les clubs et de se raconter ensuite des histoires à double sens. Quant aux syndicats de l'UPA, j'espère qu'ils ont assez de pain sur la planche sans cela, et que même si c'est votre désir de voir disparaître le courrier, ils ont assez de choses pressantes à s'occuper sans faire de la Terre de chez nous un journal de dictateur. Dans ce cas, cela cesserait d'être une organisation sérieuse et ce serait à désespérer de tout.

Dans notre jeunesse, il était déjà question de french-kiss, rien n'est changé sous le soleil. Les jeunes sont tout aussi et non moins curieux qu'on ne l'était autrefois.

Pas d'accord.

DEUX FERMIERES CULTIVÉES GRÂCE À LA TERRE DE CHEZ NOUS

Voici une autre opinion en marge de la protestation d'un groupe de cultivateurs des Laurentides sur les propos tenus dans ces pages.

"Ayant pris, chers indignés, connaissance de vos commentaires, nous croyons indispensable d'ajouter les nôtres. Pour nous, la valeur de l'amour et de ses manifestations a autant de sens, sinon plus, que les recettes de moulées dont vous n'avez qu'à suivre le mode d'emploi. Votre remarque en plus d'être ridicule est injustifiable. D'après votre jugement, il semble évident que vous souffrez de certains complexes dont l'un, dans le domaine sexuel. L'amour fait partie de notre vie, c'est donc nécessaire d'en parler dans un journal familial.

Nous les femmes, après avoir aidé à traire les vaches, soigner les animaux, faire les repas avons besoin de sortir un peu de ce rude milieu. Il faut penser aux femmes, nous qui passons la majeure partie de notre temps au service des hommes. Il est plus que normal que nous voulions les aider dans le "devoir" intime comme vous le considérez. Les "cancans" et les baisers

français sont nécessaires dans un journal de cultivateur étant donné que ce sont là que se trouvent les familles les plus nombreuses... Si ces lettres vous offensent, lisez l'opinion rurale et les chroniques campagnardes. N'oubliez pas surtout de refermer le livre intitulé "La sexualité expliquée aux enfants", et faites de bons rêves. A bon embrasseur, salut!"

VOUS AVEZ ÉTEINT CE QUI RESTE DE LUEUR CHEZ CERTAINS ÊTRES

Q/ Votre réponse à une question portant sur les guérisseurs me laisse perplexe. C'est une monumentale erreur de votre part que d'étouffer ce peu d'espoir qu'ont certains malades à s'accrocher à quelque chose de vivant leur permettant un espoir en la vie, la santé, la compréhension et l'amitié de quelqu'un qui se penche sur des problèmes que la science dans le domaine subtil ne peut résoudre. Il y a mal physique et mal occulte et il y a aussi le pouvoir de guérir par la pensée ou l'imposition des mains qui n'est plus à discuter.

Dans vos quelques lignes vous avez éteint ce qui reste de leurur chez certains êtres. Il est vrai qu'il y a des charlatans comme il y a de moins bons docteurs ou prêtres mais de là

à tout mettre dans le même sac et expédier le tout aux oubliettes pour s'en débarrasser, il y a une marge. (C'est l'orientation des lignes de votre courrier.) Il y a autre chose dans la vie. Je suis prêt à vous le prouver. Si vous avez écrit ces lignes parce que vous ignorez ces questions, il vous sera pardonné. Mais si vous l'avez fait comme le fait la science, dans le sens qu'on ne peut donner de preuves alors qu'elles existent, vous serez responsable envers vos semblables et les êtres invisibles qui nous entourent, car, tout ce que nous faisons est enregistré dans un atome en nous. Prenez-moi pour avoir un raisonnement stupide, cela ne fait rien. Nier le pouvoir des guérisseurs, des bons, c'est nier la transfusion, la vie. Il y en a une sanguine et matérielle, mais il y en a une autre spirituelle, d'un domaine plus élevé, plus subtil. Mon expérience à ce sujet dans les épreuves auxquelles j'ai dû faire face ne s'achète, ni ne se vend.

Lucien F.

R/ Je n'ai jamais eu l'intention d'éteindre quelque lueur que ce soit, au contraire. Je connais autant que quiconque les pouvoirs de la Foi. De la foi en un Être supérieur ou simplement de la foi qui se veut confiance absolue dans un être même inférieur. Certains êtres peuvent être dotés de magnétisme et de charisme extraordinaires, certains sont doués de pouvoirs de divination et d'interprétations de phénomènes lointains. Mais je ne sais pas qu'il existe dans notre petit milieu un véritable "guérisseur" doté de pouvoir de faire disparaître l'exzéma, les poils superflus, les doublementon ou le cancer du sein. S'il y en avait un, ça se saurait. Les routes ne seraient pas assez larges pour mener jusqu'à lui.



Doigts agiles, coeurs légers

4589 — Ensemble 3 pièces pour la femme élégante. TAILLES DE DAMES: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36, buste 40 prend 2 vgs $\frac{1}{2}$ dans le 60 po. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts

7332 — Chaussez votre famille de ces mouffles amusantes. Tailles d'hommes, femmes et enfants inclus G.M.P. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts

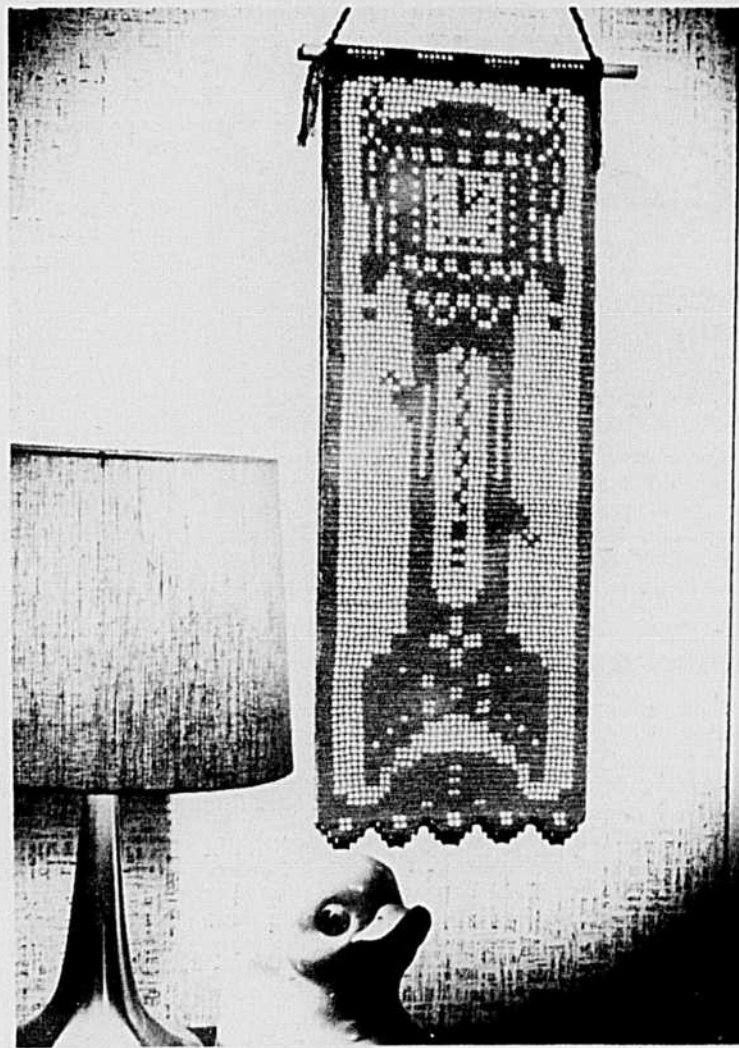
4758 — Toutes les adolescentes raffolent de la mode "smock". TAILLES D'ADOLESCENTES: 10, 12, 14, 16. La taille 12, buste 32 prend 2 vgs $\frac{1}{2}$ dans le 60 po. Prix: 77 cts plus 8 cts: 85 cts

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Je ne nie pas que pour quelqu'un qui croit et qui a confiance et qui va en dernier resort consulter un de ces "thaumaturge" comme il s'en trouve un peu dans toutes nos régions, ne se sente pas soudain beaucoup plus confiant et même mieux qu'auparavant, pour un certain temps du moins. Il arrive aussi que "la nature guérisse la nature". La plupart de nos bobos sont transi-

toires, passagers et guériraient eux-mêmes sans l'intervention de sirop, pilules, médecins, chiros ou guérisseurs. Je sais aussi par ailleurs qu'il y a tout un domaine qui échappe à l'analyse et à la compilation statistique et qui s'appelle occultisme, magie et spiritisme. Je regrette mais je suis trop positiviste pour adhérer sans doute à cette portion secrète d'un univers inconnu. Si vous trouvez du bien à ces phénomènes, je me sentirais coupable de vous en priver. Mais je ne ferai pas de prosélytisme pour ces questions.

Patrons à 25 sous



HORLOGE: Retour de la mode des décorations qui animent une salle de séjour ou un boudoir, vite faites ce panneau de crochet avec du fil Mercer - Crochet. Patron C.N. 1588F.

Adressez vos commandes à Patron à vingt-cinq sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le vingt-cinq sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.

JE MESURE 6 PIEDS

Comme vous êtes grande, très grande, et plutôt mince vous pouvez porter des vêtements à plis, à fronces, des tissus pelucheux et de gros tweed. Pour le printemps, le choix que vous m'énumérez semble bon. J'aurais aimé que vous me disiez votre âge, on ne porte pas autant de fleuri et de carreaux à 65 ans qu'à 25. J'imagine que vous êtes dans la trentaine. Vous avez l'air à vouloir vous orienter vers une garde-robe de base avec des vêtements interchangeables, c'est-à-dire des jupes, pantalons et vestes qui peuvent se porter ensemble ou séparés. C'est judicieux. Veillez au mariage des teintes et essayez les tissus près de votre figure quand vous les achetez, si cela vous avive le teint et les yeux, allez-y en toute confiance. La même chose avant de vous acheter un patron et un tissu, si vous avez la chance en allant dans de grands magasins d'essayer des modèles qui ressemblent à ce que vous voulez vous coudre, vous aurez moins de mauvaises surprises ensuite. Vous pouvez vous couper les cheveux, c'est la mode évidemment. Mais n'y allez pas trop brusquement au début. Procédez par étapes. Vous verrez mieux comment le changement vous améliore.



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



Se moucher de rire

Anne-Marie ne nous a pas donné de ses nouvelles, mais une femme dans la même situation que la sienne nous a écrit. Elle aussi se dit peinée et révoltée de la façon dont on traite les gens de sa région. Mère de dix enfants habitant Trinité-des-Monts, cté de Rimouski, cette lectrice dit ne pas vouloir déménager et quitter ce qu'elle a amassé de peine et de misère. "Nous avons du plaisir ici, nous avons semencé notre petit lac artificiel de 2.000 truites mouchetées, il y a 4 ans. Nous allons demeurer ici pour toujours et les enfants nous remplaceront. L'aîné a 20 ans et les autres suivent... ils disent "on est bien chez nous, restons-y. Le pire c'est que quand on prend la peine de s'instruire sur ces questions d'aménagement, en allant à toutes les assemblées, on peut ensuite instruire les autres et ça déplaît aux autorités. On dirait qu'ils aiment mieux ne pas

trop en dire et camoufler la vérité. Nous sommes heureux et fiers du film présenté aux Beaux Dimanches dont vous avez parlé dans votre chronique. Ça aide les gens à ouvrir les yeux.

Les agronomes passaient dans les rangs et faisaient de la propagande en disant "tout va fermer ici d'ici deux ans." Ça fait trois ans de ça et c'est pas près de fermer. Même si quelques-uns ont déménagé, tant qu'il va en rester un dans le rang, chose que l'on a appris en suivant les assemblées, ça ne peut fermer. La résistance des uns encourage les autres. Que le gouvernement aide les gens vraiment dans le besoin pour continuer de vivre dans leur milieu, plutôt que de les payer pour ne rien faire."

La mode est à l'humour. Même dans la publicité, on utilise de plus en plus des éléments comiques. Une certaine publicité a toujours été comique malgré elle, (on se souvient de l'ineffable Mme Déry d'Artic Power). C'est de propos délibéré qu'on utilise maintenant les humoristes de l'heure pour mousser la bière, pousser les voitures et beurrer la tartine. Depuis que les Cyniques ne sont plus quatre, mais unique, ils se taillent chacun une part du gâteau de la publicité. C'est donc payant de se diviser.

Télévision Agricole à Radio Canada

La semaine Verte,
du 18 mars de midi à 13 hres.
— Audiences en vue d'un plan conjoint du dindon.
— Pénurie de main-d'oeuvre forestière.
— Nouveau procédé de traitement dans les pâtes et papier.
— Repiquage des plantes ornementales.
— Le point sur les grains de provende.

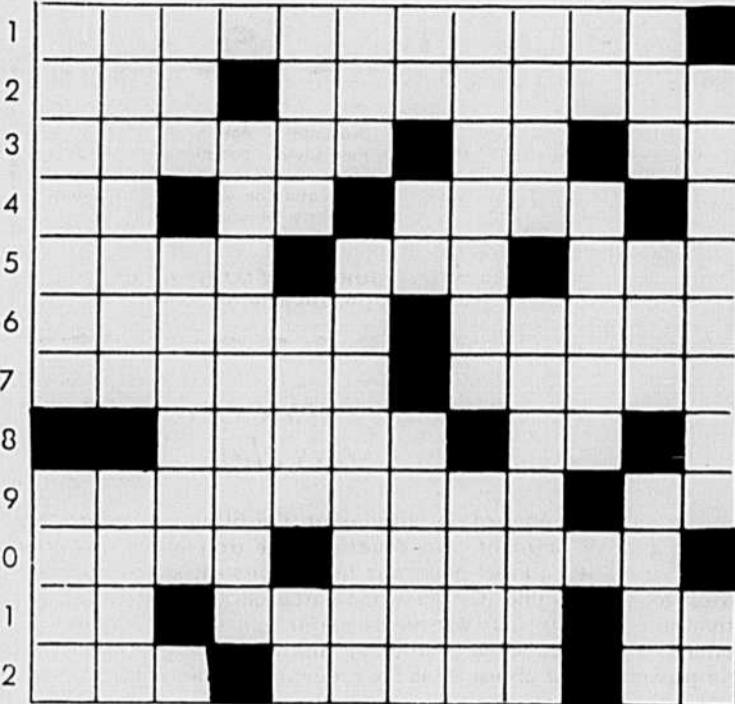
J'ai déjà dit tout le bien que je pensais de "Feu vert" l'émission du matin à Radio-Canada. La semaine dernière, j'ai peut-être frappé "un citron", mais l'émission du 9 mars était presque médiocre. Serge Grenier, ex-Cynique ne parvenait même pas à faire sourire dans son monologue sur la drogue. Quant à l'oeuvre de Pierre Dagenais mettant en vedette Paul Berval et Nini Durand, c'était alarmant. M. Dagenais n'a rien d'un humoriste. Si lui ne le sait pas, à Radio-Canada, on devrait commencer à le savoir.

Si vous avez la chance d'attraper un billet annulé, ne manquez pas "La Sagouine" au Rideau-Vert, à Montréal. On n'ose pas dire que c'est un chef-d'oeuvre, le mot est galvaudé, mais si je trouvais un synonyme aussi efficace je l'appliquerais à l'oeuvre extraordinaire d'Antonine Maillet mise en vie par une Viola Léger plus vraie que nature. Émouvant, amusant, c'est une peinture sociale accablante qui serait, comme le dit un publiciste, intolérable si elle ne provoquait pas le rire. Ça fait du bien.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

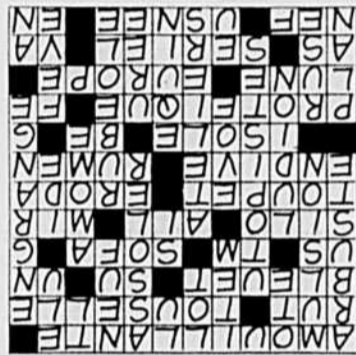


HORIZONTALEMENT

- Se dit d'une vache qui va véler.
- État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement. — Blé dont l'épi est dépourvu de barbes.
- Petit fruit. — Connu. — Seul.
- Usages. — Thulium. — Sorte de lit de repos à trois dossiers et à coussins.
- Fosse où l'on dépose les grains. — Sorte d'oignon. — Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
- Petite touffe de cheveux. — Ronçage.
- Espèce cultivée de chicorée. — Premier compartiment de l'estomac des ruminants.
- Met à l'écart des autres animaux. — Béryllium.
- Relatif aux protéines. — Fer.
- Planète satellite de la terre. — Partie du monde.
- Le meilleur en son genre. — Relatif à une série. — Commandement.
- Partie d'une église. — Lichen filamenteux. — Dans.

VERTICALEMENT

- Plante ligneuse plus petite qu'un arbre présentant un tronc principal. Plat et uni.
- Action de traire. — Astuce.
- Enlève. — Petite figurine qui, suspendue à une sphère creuse, descend ou remonte dans un vase rempli d'eau, suivant qu'on appuie ou non sur la membrane élastique qui ferme ce vase.
- Qui forment des projets irréalisables.
- En outre, de plus. — Cri des bacchantes. — Obtenu.
- Portion d'un tout partagé plusieurs. — Endroit où travaillent les artistes.
- Parcours des yeux. — Tellement. — Qui se rapporte au cheval.
- Alterner les cultures d'un champ. — Substance concentrée dans l'urine.
- Qui est fait depuis peu. — Maladie contagieuse.
- Thallium. — Plante d'Afrique tropicale.
- Bienheureux. — Poisson d'eau douce. — Plante potagère.
- Met en grange. — Quatre saisons.



LES FILMS À LA TV DU 18 AU 24 MARS 1973

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) très bon; (2) remarquable; (3) chet bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. Explications: — A la fin du texte s'a joute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (a) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL

DIMANCHE, 18 MARS

LUNDI, 19 MARS
14h.30 — **KATIA** (4) — Fr. 1959. Drame sentimental de R. Siodmak avec Romy Schneider, Curd Jürgens et Pierre Blanchard. — Le tsar Alexandre II s'prend d'une jeune fille de petite noblesse.

MARDI, 20 MARS
14h.30 — **LE DESPERADO DE LA PLAINE** (Cole Younger, Gunfighter) (5) — E.U. 1957. Western de R.G. Springsteen avec Frank Lawlor, James Best et Jan Merlin. — Un hors-la-loi vient en aide à un jeune homme accusé de meurtre.

MERCREDI, 21 MARS
00h. — **LES JEUNES MARIÉS** (5) — It. 1958. Étape de moeurs de M. Bolognini avec Franco Interlinghi, Antonella Lualdi et Gérard Blain. — Les amours de cinq jeunes gens, copains depuis longtemps.
14h.30 — **LE DERNIER FIACRE** (5) — It. 1951. Comédie de moeurs de M. Mattoli avec Anna Magnani, Aldo Fabrizi et Enzo Fiermonte.

JEUDI, 22 MARS
14h.30 — **POUR UN SOURIRE** (4) — Fr. 1969. Drame psychologique de F. Dupont-Midy avec Marina Vlady, Bruno Cremer et Isabelle Mijang. — Un soldat rencontrant une fillette dans une ville en ruines évoque en pensée sa famille détruite par la guerre.
19h.30 — **COMMENT RÉUSSIR DANS LES AFFAIRES SANS VRAIMENT ESSAYER** (How to Succeed in Business without Really Trying) (4) — E.U. 1966. Comédie musicale de D. Swift avec Robert Morse, Michele Lee et Rudy Vallee. — Un laveur de carreaux décide de faire son chemin dans le monde des affaires.

VENREDI, 23 MARS
14h.30 — **NATERCIA** (4) — Fr. 1960. Drame psychologique de P. Kast avec Pierre Vancke, Clara d'Ovar et Pierre

Dudan. — Un jeune intellectuel réussit à tourner un film grâce à une veuve jeune et riche.

SAMEDI, 24 MARS
14h. — **TANT QUE SOUFFLERA LA TEMPÊTE** (Untamed) (5) — E.U. 1955. Drame d'aventures de H. King avec Tyrone Power, Susan Hayward et Richard Egan. — Une Irlandaise est mêlée à la colonisation de l'Afrique du Sud.

MONTREAL

DIMANCHE, 18 MARS

LUNDI, 19 MARS
13h.30 — **LA VENGEANCE DU MASQUE DE FER** (5) — It. 1951. Film de cape et d'épée de F. De Feo avec Michel Lemoine, Wandisa Guida et Jany Clair. — Au XVIIIe siècle, le premier ministre d'un duc d'Italie tente de s'emparer du pouvoir.

MARDI, 20 MARS
00h. — **LE COLONEL CHABERT** (5) — Fr. 1943. Comédie dramatique de R. Le Henaff avec Raimu, Marie Bell et Aimé Clariond. — Un colonel qu'on avait cru mort à la guerre revient et trouve sa femme remariée.
13h.30 — **BRIGADE SANS PEUR** (The Naked Brigade) (6) — E.U. 1964. Drame de guerre de M. Dexter avec Shirley Eaton, Ken Scott et Mary Chronopoulos. — Une jeune fille, dont le père a été tué par les Allemands en 1941, s'illustre au service des alliés.

MERCREDI, 21 MARS
13h.30 — **CE SOIR, LES SOURIS DANSENT** (6) — Esp. 1956. Drame policier de J. Fortuny avec Mick Michely, Howard Vernon et Dany Carrel. — La police est à la recherche de l'assassin d'un maître luthier.
20h. — **MES FUNÉRAILLES À BERLIN** (Funeral in Berlin) (4) — G.B. 1966. Drame d'espionnage de G. Hamilton avec Michael Caine, Paul Hubschmid et Eva Renzi. — Un agent secret britannique est envoyé à Berlin pour organiser la fuite d'un colonel russe.

JEUDI, 22 MARS
13h.30 — **SERENADE ESPAGNOLE** (5)

Arg. 1946. Film biographique de L.C. Amadori avec Pedro Lopez Lagar, Sabina Olmos et Eduardo Otero. — La vie du compositeur espagnol Albeniz.
19h.30 — **BYE BYE BARBARA** (3) — Fr. 1969. Comédie policière de M. Deville avec Philippe Avron, Ewa Swann et Bruno Cremer. — Un journaliste sportif veut délivrer la fille adoptive d'un directeur de théâtre de l'emprise mafieuse de cet homme.

QUEBEC

DIMANCHE, 18 MARS

LUNDI, 19 MARS
13h.30 — **MA VIE À MOI** (A Life of Her Own) (5) — E.U. 1948. Drame psychologique de G. Cukor avec Lana Turner, Ray Milland et Tom Ewell. — Un mannequin recherché s'prend d'un homme marié.

MARDI, 20 MARS
10h. — **TONNERRE SUR LE TEMPLE** (Thunder in the East) (5) — E.U. 1952. Film d'aventures de C. Vidor avec Alan Ladd, Deborah Kerr et Charles Boyer. — Un Américain offre des armes à un Maharadjah dont le palais est attaqué par des rebelles.
19h.30 — **LES SÉDUCTEURS** (Bedtime Story) (4) — E.U. 1964. Comédie de R. Levy avec Marlon Brando, David Niven et Shirley Jones. — Deux chevaliers d'industrie unissent leurs forces pour escroquer des femmes riches.

MERCREDI, 21 MARS
09h. — **UN PITRE AU PENSIONNAT** (You're Never Too Young) (4) — E.U. 1954. Comédie burlesque de N. Taurag avec Dean Martin, Jerry Lewis et Diana Lynn. — Poursuivi par des gangsters, un assistant-coiffeur se réfugie dans un pensionnat de jeunes filles.
13h.30 — **LE SECRET DES INCAS** (Secret of the Incas) (5) — E.U. 1953. Film d'aventures de J. Hopper avec Charlton Heston, Robert Young et Yma Sumac. — Un aventurier est à la recherche du trésor disparu des Incas.
21h. — **DÉSIR D'AMOUR** (Easy to Love) (5) — E.U. 1954. Comédie musicale de J. Walters avec Esther Williams, Van Johnson et Tony Martin. — Une vedette de spectacles aquatiques a trois soupçons.

JEUDI, 19 MARS
14h. — **LES DIABLES BLEUS** (6) — Fr.

1940. Film d'espionnage de M. Didier avec René Dary, Colette Darfeuil et Abel Jacquin. — Une femme ébauche une idylle avec un officier pour lui soustraire des documents.

MARDI, 20 MARS
14h. — **FEMMES COUPABLES** (Until They Sail) (5) — E.U. 1957. Drame de R. Wise avec Joan Fontaine, Paul Newman et Jean Simmons. — Les aventures de quatre femmes dont la vie a été bouleversée par la guerre.

MERCREDI, 21 MARS
14h. — **LES LYS DES CHAMPS** (Lilies of the Field) (3) — E.U. 1963. Comédie dramatique de R. Nelson avec Sidney Poitier, Lila Skala et Stanley Adams. — Un Noir construit une chapelle pour une communauté de religieuses.
20h. — **PASSEPORT POUR L'OUBLI** (Where the Spies Are) (4) — G.B. 1965. Drame d'espionnage de V. Guest avec David Niven, Françoise Dorléac et Nigel Davenport. — Un médecin est chargé d'une mission d'espionnage au Liban.

JEUDI, 22 MARS
14h. — **ALERTE SUR LE VAILLANT** (4) — It. 1961. Drame de guerre de R. Baker avec John Mills, Ettore Manni et Roberto Risso. — Un commandant anglais tente de faire parler deux Italiens soupçonnés d'avoir miné son bateau.
19h.30 — **BYE BYE BARBARA**: Voir CANAL 10, Jeudi, 22 mars, 19h.30.

VENREDI, 23 MARS
14h. — **LES FUYARDS DE ZAHRAIN** (Escape from Zahrain) (5) — E.U. 1962. Drame d'aventures de R. Neame avec Yel Brynner, Sal Mineo et Jack Warden. — Dans un pays arabe, un chef rebelle s'enfuit en ambulance à travers le désert.
19h.30 — **ANNIE REINE DU CIRQUE** (Annie Get Your Gun) (4) — E.U. 1949. Comédie musicale de G. Sidney avec Betty Hutton, Howard Keel et Louis Calhern. — Une jeune paysanne devient la vedette d'un cirque grâce à son adresse au tir.

SAMEDI, 24 MARS
09h.30 — **LA CARAVANE DU DÉSERT** (Southwest Passage) (5) — E.U. 1954. Western de R. Nazzaro avec Rod Cameron, Joanne Dru et John Ireland. — Un aventurier se fait passer pour médecin et se joint à une caravane de pionniers pour échapper à une poursuite.
14h.30 — **DES PISSENLITS PAR LA RACINE** (5) — Fr. 1964. Comédie policière de G. Larcner avec Michel Serrault, Mireille Darc et Maurice Biraud. — Des

bandits se servent d'une jeune fille comme appât pour s'emparer d'une grosse somme d'argent.

20h.30 — LE GRAND DUC ET L'HERITIÈRE (Love Is a Ball) (5) — E.U. 1962. Comédie de D. Swift avec Glenn Ford, Hope Lange et Charles Boyer. — Un homme tente d'arranger un mariage entre un duc espagnol et une riche américaine.

SHERBROOKE

LUNDI, 19 MARS

14h.30 — **BIBI FRICOTIN** (5) — Fr. 1951. Film burlesque de M. Blistène avec Maurice Baquet, Colette Darfeuil et Yves Robert. — Les membres d'une famille recherchent un trésor caché par le grand-père.

MARDI, 20 MARS
10h.15 — **ANGOISSE** (Experiment Perilous) (5) — E.U. 1944. Drame psychologique de J. Tourneur avec Hedy Lamar, George Brent et Paul Lukas. — Un psychiatre démasque un fou dangereux.
14h.30 — **NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR** (The Set Up) (3) — E.U. 1949. Drame de R. Wise avec Robert Ryan, Audrey Trotter et George Tobias. — Un boxeur est victime des combinardes qui avaient arrangé un combat.

MERCREDI, 21 MARS
10h.15 — **BRENNO LE TYRAN** (5) — It. 1964. Film d'aventures de L. Mondello avec Gordon Mitchell, Tony Kendall et Ursula Davis. — Un chef barbare attaque la ville de Rome.
14h.30 — **AU COEUR DE L'ORAGE** (4) — Fr. 1949. Documentaire de J.P. Le Chanou. — La résistance française dans le massif du Vercors.

JEUDI, 22 MARS
10h.15 — **LES SURSAUTS DE L'AMOUR** (Phiff) (4) — E.U. 1954. Comédie de moeurs de M. Robson avec Judy Holliday, Jack Lemon et Jack Carson. — Deux époux se séparent mais ne tardent pas à reprendre leur existence en commun.
14h.30 — **MISSION PÉRILEUSE** (Dangerous Mission) (5) — E.U. 1954. Drame policier de L. King avec Victor Mature, Piper Laurie et Vincent Price. — Un assassin poursuit une jeune fille qui a été témoin de son crime.

VENREDI, 23 MARS
14h.30 — **LES TUNIQUES ROUGES** (Fort Vengeance) (5) — E.U. 1953. Western de L. Selander avec James Craig, Keith Larsen et Rita Moreno. — Un policier soupçonne son frère de meurtre.

TROIS-RIVIERES

LUNDI, 19 MARS
17h. — **TROIS BÉBÉS SUR LES BRAS** (Rock-a-bye Baby) (4) — E.U. 1958. Comédie de F. Tashin avec Jerry Lewis, Marilyn Maxwell et Connie Stevens. — Une vedette d'Hollywood donne naissance à trois bébés qu'elle confie à un ami d'enfance.

MARDI, 20 MARS
17h. — **LE CAPITAINE KING** (King of the Khyber Rifles) (5) — E.U. 1953. Drame d'aventures de H. King avec Tyrone Power, Terry Moore et Michael Rennie. — Aux Indes, un officier mérité permet aux Anglais de mater une révolte de rebelles.

MERCREDI, 21 MARS
17h. — **LES ROIS DU SOLEIL** (Kings of the Sun) (5) — E.U. 1963. Film d'aventures de J. Lee Thompson avec Yul Brynner, George Chakiris et Shirley Ann Field. — Chasses de leur territoire par des envahisseurs, les Mayas débarquent sur une terre nouvelle.

JEUDI, 22 MARS
17h. — **MON GRAND** (So Big) (4) — E.U. 1953. Mélodrame de R. Wise avec Jane Wyman, Sterling Hayden et Steve Forrest. — Devenue veuve, une femme travaille courageusement pour instruire son fils.

VENREDI, 23 MARS
17h. — **L'AVENTURIER DU KENYA** (Mister Movers) (5) — E.U. 1965. Drame d'aventures de R. Neame avec Robert Mitchum, Carroll Baker et Ian Bannen. — Un Moïse moderne conduit une tribu africaine vers une terre plus élémentaire.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)
MATANE — Canal 9 (CBGAT)
RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)
Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux îles-de-la-Madeleine.

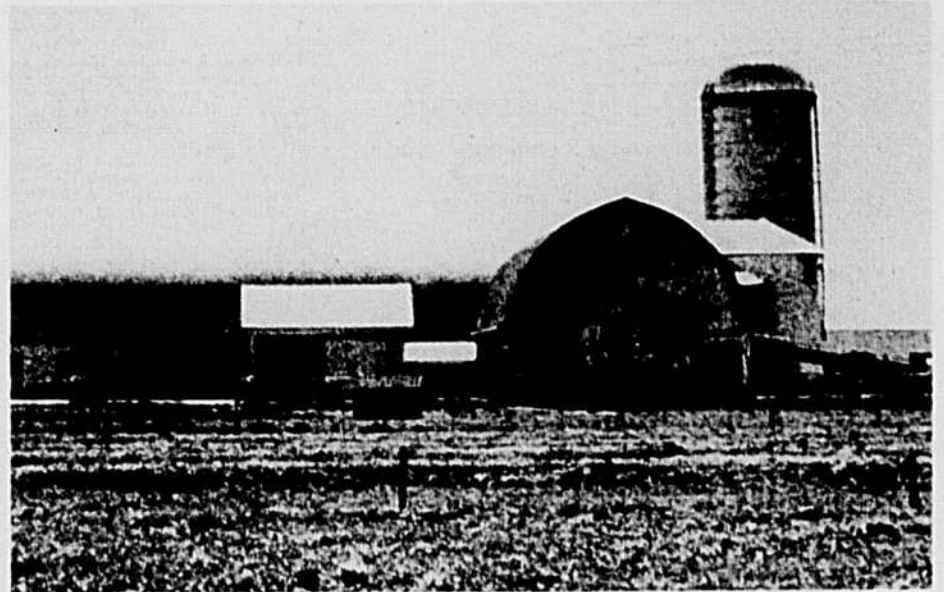
La Faculté d'Agriculture de l'Université Laval au service de l'agriculture du Québec

La station agronomique de l'Université Laval est née avec la création de la Faculté d'agriculture en recommandant la création d'une Faculté d'agriculture (devenue aujourd'hui la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation) dans le milieu urbanisé de l'Université Laval, le comité Régis insistait pour que cette faculté soit dotée d'une station agronomique sise à proximité du campus de Sainte-Foy, station qui serait indispensable

tin, depuis 1964, conjointement avec le Service de météorologie du Ministère des richesses naturelles et le Service météorologique du Canada. La Division de la protection des cultures du Ministère de l'agriculture du Québec s'est récemment implantée à la Station agronomique.

Bénéficie dans son administration de compétences variées

Le directeur de la station est respon-



à l'enseignement et à la recherche. Aussi, dès 1963, l'Université Laval acquérait la ferme de St-Augustin (Co. Portneuf), sise à seulement 13 milles de l'Université, qui, avec ses 790 acres de terres, représente le principal élément de la Station agronomique, complétée depuis, par l'animalerie du Lac St-Augustin (porcherie et animaux de laboratoire) et par la ferme à céréales de St-Louis de Pintendre (75 acres).

À la disposition de toute la communauté universitaire

Cette Station agronomique appartient à l'Université Laval et ce sont les chercheurs de toutes les facultés, écoles et départements qui peuvent utiliser ses installations. Il va sans dire que le principal utilisateur de la Station est la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, mais suivant le principe du décloisonnement des facultés introduit par la réforme de l'Université, la station devrait accueillir de plus en plus de recherches interdisciplinaires, mettant à profit des compétences variées. Voici quelques exemples de la diversité des recherches auxquelles la station offre ses services:

-Le Centre de recherches de l'Hôpital Laval y mène une étude sur l'usage de la marijuana avec des chiens Beagles.

-Le Département de génie électrique y étudie la performance des lignes de transmission durant les tempêtes de neige, une équipe interdisciplinaire y travaille dans le cadre du Centre de recherche sur l'eau de l'Université Laval, sur la pollution des eaux par les pratiques agricoles.

-Le Centre de recherche en nutrition y poursuit des recherches sur l'alimentation des jeunes ruminants.

Participe à la recherche avec d'autres stations dans la région

Les étroites relations qui lient les chercheurs de l'Université Laval, ceux de la Station de recherche du Ministère de l'agriculture du Canada à Sainte-Foy et ceux du Ministère de l'agriculture du Québec, permettent aux laboratoires et aux stations de Sainte-Foy, St-Augustin et Deschambault de se compléter, de coordonner leurs travaux et d'échanger de nombreux services: ainsi, une station de météorologie est installée à St-Augus-

tin, depuis 1964, conjointement avec le Service de météorologie du Ministère des richesses naturelles et le Service météorologique du Canada. La Division de la protection des cultures du Ministère de l'agriculture du Québec s'est récemment implantée à la Station agronomique.



liser les objectifs de la recherche sur des questions vitales, et de mieux vulgariser les données obtenues par l'expérimentation.

Informations générales

Situation géographique:

À St-Augustin (Co. Portneuf), sur la route 2, à deux milles à l'ouest du village et à 13 milles du campus de l'Université Laval. Le fleuve St-Laurent est la limite sud.

Altitude:

195 pieds près de la route numéro 2. Le terrain comprend trois plateaux parallèles au fleuve, localisés à des altitudes de 10-40 pieds, 80-90 pieds et 185-195 pieds.

Superficie totale

790 acres dont 550 en culture (pour

— sols des types Joly et Platon sur le troisième plateau.

Ces sols s'étendent sur des lits schisteux.

Cheptel:

Le Cheptel se compose de: deux troupeaux de bovins laitiers, l'un de race Holstein et l'autre de race Ayrshire — des bovins de boucherie issus de croisements de races laitières et de races de boucherie — un troupeau d'ovins d'environ 300 têtes — 200 à 300 pores hybrides — un nombre variable de poules.

Personnel:

Outre le directeur, la station emploie 26 personnes à temps plein. Tout le personnel est syndiqué.

Visites:

La Station agronomique de St-Augustin est ouverte, tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.

Prendre rendez-vous avec le Directeur de la Station agronomique, Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Sainte-Foy.

Téléphone: 656-5640

Les grandes orientations de la recherche

Alors que la production animale représente en 1970 82.5% du revenu agricole des cultivateurs québécois, il est bien normal que la Station agronomique consacre l'essentiel de ses travaux

- 1) à la zootechnie
- 2) aux productions de grande culture qui sont le soutien de cette production animale.

Recherches zootechniques:

Les travaux portent principalement sur:

- 1) l'amélioration génétique et la régie
- 2) l'alimentation
- 3) la physiologie de la reproduction.
- 4) la conservation des fourrages (foir-ensilage)

Recherches phytotechniques:

Les travaux portent sur:

- La fertilisation des prairies et des pâturages
- L'hybridation et l'adaptation de nouvelles variétés de céréales (blé, orge, avoine, maïs-grain et maïs à ensilage), de plantes fourragères (légumineuses et graminées) et d'espèces oléagineuses (cultivées pour l'huile).
- La défense des cultures (entomologie, pathologie, herbicides).

La station de St-Augustin est également le site d'intéressantes recherches en drainage et sur la pollution du sol et de l'eau.



ministères, ceci afin de mieux traduire la vocation très large de la Station agronomique.

Est largement ouverte aux visiteurs tout particulièrement aux cultivateurs

La station se veut ouverte à tous; elle porte une attention particulière aux groupes de cultivateurs, de plus en plus nombreux, qui la visitent. Elle veut développer des échanges entre chercheurs et praticiens, afin de mieux connaître les besoins et les problèmes des cultivateurs. Ceci permet de cana-

Classées suite de 18

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1973, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra; il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous conviendra. S'adresser à:

**GEO.-ETIENNE
LEBLANC**
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD,
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3595.

ENCAN
pour M. GILLES BENOIT,
307 RUISSEAU ST-LOUIS,
MARIEVILLE, Cité Rouville,
vendredi le 30 mars '73
à 12.30 précis.

TOUT SERA VENDU: 50 têtes d'animaux HOLSTEIN — Quota de lait naturel et très gros roulant de ferme. Pour détails complets voir LA TERRE du 21 mars.

Pour informations s'adresser à:
JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.
Tél.: 263-0670 — 263-1434

ENCAN
pour M. DOLLARD HALDE
474 Boul. Richelieu,
ST-MATHIAS, Cité Rouville,
vendredi le 23 mars '73
à 1.30 p.m. précise.

SERA VENDU: un très bon troupeau de 38 têtes d'animaux HOLSTEIN, tous clairs de test fédéral, comprenant 27 vaches dont plusieurs fraîches vêlées et les autres dues en tout temps de l'année; 2 taures saillies; 7 taures d'un an et 2 jeunes taureaux prêts pour le service. Tous ces animaux proviennent d'insémination artificielle.

Quota de lait nature No 1 — 488 lb consommation No 2 — 115,645 lb transformation dont 51,571 lb subventionné. Bulk Tank Esco capacité 300 gallons, très propre; trayeuse avec moteur et compresseur Surge; tuyauterie et 3 chaudières Surge.

CAUSE: ABANDON.
Pour informations, s'adresser à:

JULES CÔTÉ,
ENCANTEUR,
1274 RUE SUD,
COWANSVILLE,
Tél.: 263-0670 ou 263-1434

la Terre

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION 12 cents le mot
Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales. \$2.00 Annonces classées commerciales avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate. CASE 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75¢ set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP-MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUÉ.

ANIMAUX À VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang, sangles acceptées. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui veleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
 54 CÔTE SUD,
 STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
 TÉL.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

MESSIEURS les Cultivateurs qui projetez d'acheter des vaches laitières, un appel téléphonique ou une visite à notre Ferme vous conviendront de la qualité de notre stock de taures et de vaches Holstein. Ceci sans aucune obligation de votre part. Échange accepté. Livraison gratuite. **FERME ROBERT DE GRANDPRÉ**, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, CTÉ BERTHIER, TÉL. 836-4809.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OULMÉT, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, Tél. 666-8181.

ACHETONS animaux Holstein pur-sang d'un an à 3 ans, contrôle R.O.P., pour exportation. Achetons troupeau complet pur-sang, contrôle R.O.P., retirons les animaux dans un délai de 15 jours. **VENDONS** en tout temps taures pur-sang, contrôlés, près du vêlage ou vèlées, avec très bon pedigree. Venez voir notre troupeau Holstein de 300 animaux contrôlés, à la FERME LABARLIÈRE, R.N. 5, PLESSVILLE, (819) 362-3872, ou communiquant avec MONTREAL INTERNATIONAL LIVESTOCK INC., (514) 467-4771.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vèlée ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'interurbain acceptés. Aussi ACHETEUR de troupeaux. **ALBERT MAURICE WINDSOR, CTÉ RICHMOND**, Tél.: (819) 845-2149.

ATTENTION CULTIVATEURS! Taures et vaches pur-sang et croisées, de haute qualité, à vendre. Achetons immédiatement taures croisées et pur-sang, ouvertes ou saillies; aucun test requis; besoin urgent. S'adresser à: JACQUES HOUDE, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3919.

HEREFORD Vaches, taures, jeunes taureaux, 1 an, enregistrés ou croisés. S'adresser à: LAURIER FLUET, STE-HÉLÈNE, CTÉ BAGOT, Tél.: 791-2164.

VACHES Holstein (descendance Selting Rockman), vèlant mars et avril. Cause: Expriation. **MARCEL DAoust, ST-HERMAS (DEUX-MONTAGNES)**, Tél.: 258-3214.

CULTIVATEURS!

Nous avons à votre disposition un bon choix de vaches laitières vèlant en tout temps. Nous sommes acheteurs d'animaux à boeuf de toutes sortes, pur-sang ou croisés. Pour personnes intéressées, nous vendons et achetons des animaux pour engraissement. **FERME STE-ANNE-DES-LAINES**. Pour informations: **MAX FRIED, MONTREAL (514) 527-3066** ou **MICHEL DESCHAMPS, MONTREAL (514) 381-4965**.

VERRATS Hampshire, Duroc, Yorkshire (américain). Garantis pour le service. Prime jusqu'à \$60. **TRUIES** hybrides ou croisées: Hampshire X Yorkshire, Duroc X Yorkshire, Landrace X Yorkshire. Prime à l'achat jusqu'à \$30. **PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 148, ST-BARNABÉ-NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUÉ.** Tél.: (819) 264-5311 ou (819) 264-2088.

VERRATS Yorkshire, contrôle sanitaire et génétique; indice 120 à 161. Primes \$55 et \$60. **HENRI MOREAU, ST-AGAPIT**, Tél.: (418) 728-2646.

CATALOGUE gratuit montrant plusieurs races de porcs enregistrés. **TWED-DLE FARMS, FERGUS, ONTARIO**.

Pour achat de sujets de haute qualité, adressez-vous à: **LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS DE PORCS ET DE MOUTONS DU QUÉBEC**. Georges E. Mayrand, Agr., 226 rue Quintal, Laval-des-Rapides, Tél.: 669-7224 ou à: Ghislain Jobin, St-Augustin, Cte Portneuf, Tél. (819) 878-2315.

VERRATS Yorkshire S-P-F, enregistrés - avec prime d'achat - prêts pour service. **CLÉMENT MIVILLE, ST-PAMPHILE, CTÉ L'ISLET**, Tél.: 356-3872.

VERRATS Yorkshire pur-sang, garantis pour service; prime jusqu'à \$60. **JEAN CHEVALIER, 570, POINT DU JOUR SUD, L'ASSOMPTION**, Tél.: 589-4905.

PETITS chiens Collie de frontières, 5 mois. Bons chiens pour troupeaux, prêts pour dressage au printemps. **MME WARRER ROSS, BOITE 11, SHERBROOKE, QUÉ.** Tél.: (819) 846-4386.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques DE SMEI & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél. 792-3834.

NOUS achetons les animaux morts ou vivants; payons 02 à 04 lb en entier; Nous parcourons 75 milles de St-Hyacinthe. Pour de meilleurs prix, appelez A. PICARD LTÉE, ST-HYACINTHE, Tél.: 773-2939 (fraîs vivés).

NOUS achetons les animaux morts ou vivants; nous payons \$10 à \$40, pour vaches et chevaux. Nous parcourons dans un rayon de 40 milles de St-Hyacinthe. **L. ARCANDE ENR., ST-THOMAS, CTÉ ST-HYACINTHE**, Tél.: 774-7381 (nous acceptons frais d'appels).

A VENDRE DIVERS

SILOS

Béton armé
 Diamètre intérieur
 16' - 18' - 20' - 24'
SILOS BEAUDRY INC.,
 Vendeur PATZ
 ST-MARC, QUÉ.
 Tél.: (514) 584-3248

NOUVEAU: Soignez une vache à la seconde avec notre "chariot électrique."

LA DIFFÉRENCE CE SONT DES SILOS EN ACIER GALVANISÉ

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes, Silo sans oxygène pour maïs humide, Silo à grain avec système d'aération, Silo séchoir statique feuilles onduleuses, Silo séchoir ROTO-FOU 2,400 b/h, Élévateur à godets Convoyeur à vis, Crible balance séchoir à foin.

ODILON LEBRUN & FILS INC.,
 Distributeurs
 Tél.: 227-4908, 65, St-Laurent
 Maskinongé, P.Q.

Silos Michel Inc.

BÉTON ARMÉ COULÉE CONTINUELLE PLUS MODERNE PLUS PRATIQUE PAS DE JOINTS CE QUI DONNE PLUS DE SÉCURITÉ POUR LE VIDEUR.

Michel Dupuis St-François-du-Lac Cte Yamaska.
Tél.: (514) 568-3725

SILO À MOULÉE BUTLER

Équipe tuyau échelle caisse porte
 Départ Montréal en pièces détachées
 Capacité 4.5T Rég. \$545. Spéc. \$395
 Capacité 7.5T Rég. \$665. Spéc. \$495
 Capacité 10.5T Rég. \$810. Spéc. \$595
 Vis à moulée 12' \$45.50
 Vis à moulée 16' \$56.00
 Vis à moulée 21' \$69.00
 Satisfaction garantie ou argent remis. Nous avons aussi Silos à grain de 30 à 600 tonnes
 Séchoir à maïs Crible Élevateur etc.

OUTILLAGE MONTREAL CIE LTÉE
 5580 DeCastille, Montréal-Nord 459
 Tél.: 322-2531

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégalée

C.P. 61 GRANBY, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856

Fabricant et Distributeur

Videur de silo Wic. Soigneur automatique à chaîne. Installation dans toutes les marques de silo. Reprenons échange de videur usagé.

WIC INC.
 Route 13, Wickham,
 Cte Drummond, P.Q.
 Téléphone: 1-819-398-6358
 Distributeur demandé pour territoire non couvert.

PIERRE BELISLE,

Agronome Conseiller en alimentation. Programme de fabrication et d'alimentation pour menuesies et cultivateurs. Evaluation du coût de fabrication à la Ferme.

Fabricants de pré-mélanges en gros.
Scientific Concentrates Co.
 C.P. 14, St-Mathias, Qué.
 Tél.: (514) 658-8733

FOIN - 8,000 balles de foin de première qualité à vendre - Achetons tracteurs avec loader et veaux à boeuf - Tél.: (418) 899-6840.

VENDEUR de silos supérieurs et de débouleurs PATZ. S'adresser au moulin à farine. **LÉO JETTE, ST-CÉSaire, CTÉ ROUVILLE**, Tél.: 469-3002.

PATATES de semence à vendre, grosseur moyenne, Sebago et Kénébec. **ROSAIRE BÉDARD, 214, CHEMIN ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE**, Tél.: 773-6412.

FOIN conditionné à vendre - foin pressé à la broche - grosses balles - Aussi paille - 290 PETITE NORAI, JO-LIETTE, Tél.: 756-2102 ou 756-0793.

FOIN - Foin à vendre. Pour informations, téléphoner à: 1-835-4670. (ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE).

À VENDRE: Vaches laitières - Quota de lait industriel avec contingent de subside. Mise en marché, en livres de gras. Quota de lait nature (Classe 1), 640 lb par jour. Transformation 32,643 lb. Quota de volailles (poulets à griller).

N.B. - Pour les quotas de lait, les chèques doivent être faits aux producteurs-vendeurs. **TELEPHONER: (514) 469-2839.**

COMPRESSEUR Chore-Boy pour trayeuse, 3 trayeuses Surge; parfaite condition. **FRANÇOIS BAZINET, 405, RANG ST-SIMON, ST-ISIDORE (LAPRAIRIE)**, (514) 454-9111.

RAQUETTES idéales pour les sucres, cadre métrique, 2 grandeurs, montage nylon \$15. — métallique \$11. — Commander C.O.D. — **HENRI ROUSSEAU, ST-MATHIEU, (RIMOUSKI)**, Tél.: 738-2306.

À LABELLE, comté Labelle: foin à vendre. Téléphoner: 686-2080.

CHAUDIÈRES à séve en aluminium, capacité 2 gallons; nettoyeur d'étable, 225 pi. de chaîne. **ST-COLOMBAN (DEUX-MONTAGNES)**, Tél.: 258-2539.

BROSSE "Roto-Groom" électrique pour animaux, en spécial \$119.00 aussi foin No 1, à vendre. **JACQUES MONDOR, ENCANTEUR LICENCIÉ, 613 PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE**, Tél.: 756-2354.

ATTENTION cultivateurs, à vendre 1300 lb de minéraux "Victoria" à prix réduit. S'adresser à: **DORÉ DARSIGNY, ST-DAMASE, RANG PRESQU'ÎLE, CTÉ ST-HYACINTHE**, Tél.: 772-2826.

FRIGIDAIRE à lait, 8 bidons, très propre, 3 ans d'usage; aussi 16 bidons à lait. **ST-PHILIPPE, LAPRAIRIE**, Tél.: 643-8483.

FOIN - 18,000 balles de bon foin à vendre. **LORENZO QUIRION, ST-EVARISTE, CTÉ FRONTENAC**, Tél.: 459-6745.

SILO B-7 en bois, grandeur 14 x 26, à vendre. **PAUL S. LALIBERTÉ, RANG 5, STE-ROSALIE, CTÉ BAGOT**, Tél.: 799-4479.

RHUMATISMES

BRACELETS magnétiques, brevétés contre les rhumatismes, avec directions pour libérer le bracelet des toxines accumulées durant la journée. \$5.25 chacun - (mentionner pour homme ou femme). Chèque personnel accepté. **ORR-BÉLANGER IMPORTATIONS, C.P. 1142, RICHMOND, P.Q.**

FRIGIDAIRE à lait grandeur 12 bidons, 2 portes en avant - Centrifuge DeLaval - 20 bidons à lait - Installation de trayeuse Surge, compresseur et 2 chaudières, 5 ans d'usage. **GEORGES SARRAZIN, 2289, CHARLES-AUBERT, LACHENAIE**.

À VENDRE: 2 silos bois, 14 x 28 - 12 x 26. **GILLES JULIEN, STE-MARTINE, CTÉ CHATEAUGUAY**, Tél.: (514) 427-3802.

SYSTÈME d'irrigation couvrant 2½ acres, pompe Marlow 4 x 4 P.T.O. très peu d'usage. Planteur automatique Holland. **JEAN-LOUIS COURNOYER, (514) 469-2649.**

BOIS USAGÉ BOIS DE CHAR

BOIS de char usagé, madiers et planches \$80, le mille m.p. **H. RIENDEAU, 2761, RUE ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104**, Tél.: 932-9144.

COMMERCES À VENDRE

MAGASIN général avec 3 logements, à vendre dans le comté de Compton. **TÉLÉPHONER: GEORGES DUPUIS (514) 546-7800.**

FEMMES FILLES DEMANDÉES

2 PERSONNES demandées dans Centre de jour, éducatif, avec piscine; travaillantes et consciencieuses, avec minimum d'instruction et maximum de jugement. La première position offerte consiste dans les travaux ménagers dans maison très moderne; la deuxième, avec possibilités d'être initiées à enseigner pré-maternelle et natation. Très bonnes positions pour personnes ambitieuses, dotées d'un bon jugement et débrouillardes. Certificat de santé requis. Fin semaine libre. Pas d'étudiantes. Salaire variera entre \$35 et \$65, par semaine. Banlieue Montréal. **MME J. C. LÉGARÉ, 1739 BOISVERT, VIMONT, VILLILAVAL**.

AIDE-FAMILIALE, bon chez-soi, chambre seule, bon salaire, 2 écoles. **MME R. GAGNON, 465 LÉROYER, ST-LAMBERT (MONTREAL)** 671-9628.

FILS TISSUS COUPONS

LAINES À TRICOT: Orlon; Laine domestique; Poly-Orl. Spécialité: Laine à tapis; grand choix de couleurs. Échantillons gratuits sur demande. Bas-Culottes, une grandeur \$6.50 la douz. **L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, QUÉBEC**.

FIL À TISSER "WABASSO" - Lisières de Jersey pale et foncé, Nylon - FIL de fantaisie. **G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE**.

LAINES SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. **POLYON**, uni et imprimé.

LAINES À TAPIS: LAINES d'Orlon, PURE LAINE, 2, 3 et 4 brins. **LISIÈRES** pour le tissage. Tricoteuse toutes les couleurs. Nylon fin 15 den, ou semi-fin 30 den, en sacs ou en boules défilées.

VENTE DE COUPONS à moitié prix. Demandez notre liste de prix. Ajoutez 10¢ pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE
950 rue Ottawa, Montréal 101.

HOMMES DEMANDÉS

JEUNE homme demandé pour travail sur ferme laitière bien mécanisée. Bon salaire, logé, nourri. **Alfred Benoit, St-Armand, Missisquoi**, Tél.: (514) 248-2173.

HOMME marié ou célibataire, 18 à 30 ans, avec expérience pour travail général sur ferme laitière. **FERME B. VINET & FILS, ST-ÉTIENNE, CTÉ BEAUHARNOIS** - 429-4235.

HOMME marié avec expérience pour ouvrage général sur ferme laitière. Logé, éclairé, chauffé; vacances. **ST-JEAN-BAPTISTE (ROUVILLE)**, Tél.: 467-5442.

FAMILLE avec expérience sur ferme laitière. Maison et lait fournis. \$300 et plus par mois. **D. JETTE, SABREVOIS, (IBERVILLE)** (514) 347-8466.

FILS de cultivateur demandé sur ferme laitière (moyenne) mécanisée. Logé, nourri. Références requises. **ST-DAMASE, CTÉ ST-HYACINTHE**, Tél.: 797-3483.

ATTENTION

Position très intéressante pour personnes qualifiées. Deux hommes demandés, mariés ou célibataires. Un pour prendre charge d'une ferme laitière, troupeau pur-sang; un autre comme assistant. Sobres, aimant les animaux. Salaire à discuter selon expérience. Devront fournir références. Avantages: logement fourni - maison seule très moderne - vacances annuelles payées - assurance-groupe - vie et autres avantages. Ferme très moderne située à St-Lin-des-Laurentides. S'adresser en donnant détails à: **C.P. 81, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, P. QUÉ.**, ou téléphoner: (514) 435-7514.

HOMME marié demandé pour travail dans jeune vergier. Logé dans maison renouée. Ouvrage de confiance. S'adresser par écrit: **DOMAINE DES CORDEES, 51 JACQUES-RACICOT, BOUCHERVILLE**.

HOMME marié pour travail sur ferme laitière; logis 6 pièces fournis; ou jeune célibataire, logé, nourri, lavé. S'adresser à: **ROBERT BEAUDRY, ST-MARC, CTÉ VERCHÈRES (514) 584-3287.**

JEUNE homme sérieux demandé pour travail à l'année sur ferme laitière bien mécanisée. Logé, nourri, bon salaire; ferme située près de ST-HYACINTHE. Tél.: (514) 796-3332.

JEUNE homme demandé pour travail général sur ferme laitière bien mécanisée. Logé, nourri; références. Tél.: (514) 466-7760.

HOMME d'expérience, capable de traire les vaches, laver les instruments laitiers. Ouvrage général sur ferme bien mécanisée. Logé, nourri, bon salaire. Ouvrage à l'année. **TÉL.: (514) 435-4843.**

HOMME d'expérience sachant traire les vaches, laver instruments laitiers; ouvrage général sur ferme bien mécanisée. Logé, nourri, bon salaire. **TÉL.: 435-4843 (STE-ANNE-DES-PLAINES).**

HOMME d'expérience demandé, marié ou célibataire, pour travail sur ferme laitière. S'adresser à: **GERMAIN LE-FEBVRE, BAIEVILLE, CTÉ YAMASKA**, Tél.: 783-6620.

JEUNE homme pour culture plantes, fleurs et légumes. Logé, nourri. **L. CLERMONT, 165 BORD DE L'EAU, STE-DOROTHEE, LAVAL** 689-4390.

HOMME marié pour travail sur ferme laitière, logis 6 pièces fournis - ou jeune célibataire, logé, nourri, lavé. S'adresser: **ROBERT BEAUDRY, ST-MARC, VERCHÈRES (514) 584-3287.**

HOMME pour aider aux sucres; sachant conduire cheval, tracteur. Bonne pension, bon chez soi. **221 ROSALIE, ST-CÉSaire (ROUVILLE)**, 293-6560.

HOMMES demandés ayant déjà travaillé sur une ferme; ouvrage général à l'année; bon salaire, logés, nourris. Téléphone: (514) 435-7767.

GARDIEN temps partiel demandé pour entretien propriété et petite ferme au Mont Saint-Bruno - Montréal et école d'accès facile - logement gratuit pour famille intéressée à vivre à la campagne. Possibilité d'utiliser la majeure partie de la ferme pour animaux et de cultiver fruits et légumes pour usage personnel. Personne intéressée s'il-vous-plait téléphoner, **M. ROSS DESJARDINS, Bureau (514) 324-6105 - Résidence (514) 256-3162.**

JEUNE homme demandé pour industrie laitière, avec expérience dans la traite mécanique. Ferme bien mécanisée. Bon salaire, logé, nourri. **STE-THERÈSE, (514) 435-4630.**

HOMME ou famille avec expérience comme associé exploitation de culture maraîchère - très bien équipée - terre drainée - 150 arpents - culture carottes - oignons - patates - salaire garanti payable à la semaine - répartition des profits - candidat sérieux. **TERRE NOIRE ENR., BOITE POSTALE 34, CHAMBLAY, P. QUÉ.** Tél.: 658-8134.

JARDINAGE

PLANTS fraises Variété Redcoat, à vendre. S'adresser à: **JUSTIN BARIBEAU, STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN, CTÉ CHAMPLAIN**, Tél.: (1) - (418) 362-2682.

MACHINERIE À PATATES

MACHINERIE À PATATES
 PLANTEUR deux rangs, marque O'Connell; Coupeuse à patates, a servi 3 ans; le tout en bon état; prix raisonnable. **FRANÇOIS BRIÈRE, MONT-CARMELO (819) 376-3204.**

MACHINES OUTILLAGE

LISTES SUR DEMANDE MACHINES USAGÉES POUR TUILES. CONCESSIONNAIRES POUR MACHINES À FOSSOYER "SPEICHER" POUR VUES DE "LASERPLANE" KRAFT MACHINERY LIMITED,
R. NO 3, PARKHILL, ONTARIO.
TÉL.: 519 - 238-2387

TRACTEUR Massey-Ferguson 65 Diesel, Tracteur Massey-Ferguson 50 avec pelle; Cockshutt 30 avec pelle; Fourrageur International 16; Boîtes à ensilage automatiques; Herse 28 à 32 disques; Herse à ressorts; Semoirs à tracteur, 13 à 16 disques; Semoir à blé d'Inde. **VENDEUR de Pipeline et trayeuse Surge** ainsi que Nettoyeur d'étable Idéal. **MARCEL LALIBERTÉ, ST-ISIDORE, CTÉ DORCHESTER**, Tél.: 646-5267.

ÉPANDÉUR de fumier semi-liquide, modèle "Hawks Built" à chaîne, 180 minots; 2 ans d'usage, très bon état. **Tél.: (819) - 362-3164.**

VIDEUR de SILO JAMESWAY

Silo Supérieur - Vente et Service. Équipement d'étable Lajoie, GILLES PARENT, ST-LOUIS, CTÉ BEAUHARNOIS, Tél.: 373-3407.

PLANTEUR Massey-Ferguson, modèle 46, six rangs - Egreneuse New-Idea, très bon état. **J.P. MALETTE, STE-MARTINE**, Tél.: (514) 427-3322.

BULK TANK "Distributeur
 Vente - Échange - Installation
 De Laval - Dari Kool - Milk Keeper - Zero - W.C. Wood - 200 à 850 gallons - Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: **CAP SAINTE, CTÉ PORTNEUF**, Tél.: (418) 285-0199 (Fernand Lefebvre). Entrepôt chez Claude Annesse, St-Louis-de-Gonzague, Cte Beauharnois, Tél.: (514) 371-3125.

BULK TANKS

BULK Tanks très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: **MARLUS HÉNAULT, 3750, NOTRE-DAMÉ DE LOURDES, JOLIETTE**, Tél.: 514 - 759-2300.

BULK TANK de Laval 41 bidons, à vendre. **ROBERT DE GRANDPRÉ, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, CTÉ BERTHIER**, Tél.: 836-4809.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'avi-culture.

MARDI, le 13 MARS 1973

Les offres de poulets à griller furent adéquates pour une demande passable. Le prix de la poule a augmenté à cause d'une meilleure demande. Le prix du dindon vivant s'est encore raffermi entraînant une hausse au niveau du grossiste.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	57c-60c
5 lb et moins de 6	55c-58c
4 lb et moins de 5	51c-52c
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	48c-49c
POULES	
6 lb et plus	46c-47c
5 lb et moins de 6	46c-47c
4 lb et moins de 5	46c-47c
Moins de 4 lb	nil
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	56c-57c
10 lb et moins de 16	56c-57c
16 lb et plus	56c-59c
Canards	69c-72c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS		
7 lb et plus	28c	
6 lb et moins de 7	26c	
5 lb et moins de 6	26c	
Poulets à griller et à frire		
Moins de 5 lb	26c	
POULES		
7 lb et plus	20c	
6 lb et moins de 7	17c	
5 lb et moins de 6	11c	
Moins de 5 lb	11c	
JEUNES DINDONS		
Moins de 12 lb	31c	
12 lb et moins de 20	31c	
20 lb et plus	32c	

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 1er mars 1973

Prix des oeufs en vigueur
Ju 12 au 18 mars

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec

	Manitoba	Ontario	Producteurs	Distributeurs
A-Extra-Gros	43c	47c	53c	64c
A-Gros	42c	45c	51c	62c
A-Moyens	39c	41c	47c	58c
A-Petits	32c	35c	41c	52c
A-Pee-Wee	16c		16c	27c
En vrac				03c de moins

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 9 mars 1973

Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	3.98	nil	3.92
ORGE	3.28	nil	3.32
AVOINE	3.79	nil	3.85
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	3.65	nil	3.71

F.A.B. Track — Par wagon complet

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 2 C.E.)	3.72	nil	3.77

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate
Source: Office Canadien des Provenides (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO
lundi le 12 mars 1973

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Pores	54.40-56.45	Pores	53.50-56.75
moyenne	56.01	moyenne	54.87
Truies	42.55	Truies	41.05-42.60
moyenne		moyenne	41.88

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.

le 13 mars 1973
FRUITS

POMMES: McIntosh 3.00 - 3.25, Cortland 2.75 - 3.00/boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 3.50 - 4.00/50 lb, 2.25/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 2.25 - 2.50/50 lb, 2.75 - 3.00/24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb. Jacketed 3.50 - 3.75/24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb.

CHOUX: Verts 3.25 - 3.50/50 lb.

OIGNONS: Jaunes moyens 6.50 - 7.00/50 lb, 7.00 - 7.25/24 cellos de 2 lb.

PANAI: 2.50/20 lb, 3.25 - 3.50/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00/doz de paquets.

RUTABAGA: Ordinaire 3.50 - 3.75, ciré 4.00 - 4.25/50 lb.

SIROP D'ÉRABLE: 8.50/gallon.

VENTES PAR
LES GROSSISTES

PATATES: I.P.E. 5.00 - 5.25/75 lb, 3.65 - 3.80/25 lb, .82 - .86/10 lb, N.B. 3.45 - 3.65/50 lb, .75 - .76/10 lb, Maryland sucrées 7.50 - 8.00/50 lb, Car. N. sucrées 7.00 - 7.25/50 lb, Flo. rouges 6.60 - 6.90/50 lb. Québec: trop peu de réceptions pour établir des prix.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi le 12 mars 1973: 751 bovins, 665 veaux, 13 porcs, 6 agneaux et moutons.

Le marché des bovins était actif, lundi, et toutes les classes étaient en demande. Les réceptions étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières. Les prix payés pour les bouvillons, taures et taureaux étaient en général stables comparés aux prix obtenus à l'ouverture du marché la semaine dernière. Les prix payés pour les vaches étaient légèrement inférieurs mais par la suite, se sont améliorés et redevenaient très fermes.

Les arrivages de veaux, lundi, étaient à peu près les mêmes que ceux de lundi dernier et se formaient de sujets de diverses qualités. Toutes les classes étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés pour les veaux de remplacement étaient beaucoup plus élevés comparés aux prix enregistrés lundi dernier tandis que les prix payés pour les autres catégories variaient de stables à fermes.

BOUVILLONS

A-1-2	41.50-43.00
A-3	aucun
A-4	aucun
Communs	35.50-41.00

VACHES

D-1-2	aucune
D-3	32.50-36.00
D-4	25.00-31.50

VEAUX DE LAIT

Bons	60.00-67.00
Ventes jusqu'à	69.00
Moyens	50.00-59.50
Communs	30.00-49.50
De remplacement	30.00-82.00

TAUREAUX

	29.75-40.00
--	-------------

TAURES

A-1-2	aucune
A-3	aucune
A-4	aucune
Commerciales	25.00-37.75

AGNEAUX

Bons	50.00
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	19.00
Communs	aucun

LAIT DE CONSOMMATION

QUOTAS
Février 1973

Lait de
CONSOMMATION
(lb par jour)

Lait de
TRANSFORMATION
(lb par année)

Quotas émis	3,435,498	658,080,565
Volume transféré entre producteurs de lait de consommation.	30,168	4,915,356
Volume transféré à des producteurs de lait industriel		1,251,104
Volume transféré de producteurs de lait industriel		1,430,280
Nombre de producteurs		4,891
Nombre de transferts au cours du mois		219
Nouveaux producteurs (par intégration graduelle)		0

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 10 mars 1973

F.A.B. MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 67c, 93, 68c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 68c.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 29c à 32c. Aliments du bétail, sacs 26c à 27½c.

Poudre de lait de beurre, animal 23½c à 24½c. Poudre de lait de beurre pulvérisé, comestible 28c à 30½c.

Poudre de petit lait .06½c à .07c.

Lait évaporé, caisse 48/16 9.50.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) nil.

Prix du fromage: blanc: 63c, coloré: 63.3c.

Essai biologique sur cible vivante

Une boulette de grain avec du sucre pour la rendre plus savoureuse, constitue un festin pour la blatte.

Pour n'importe quelle "coquerelle" un tel régal présenté sous la forme d'un biscuit fait sur commande, servi dans un endroit sombre, chaud et humide sous un abri spécial en carton, vaut mieux que le maraudage dans les poubelles d'un taudis.

Mais ce traitement de faveur que reçoit l'insecte de la part du personnel du laboratoire d'essai biologique des an-

bles vivantes, et l'efficacité du produit se mesure par le nombre d'insectes détruits et le temps d'exposition.

Le laboratoire fait l'élevage de trois lignées de mouches en plus de blattes, d'antrènes des tapis, de tisseuses des vêtements, de calandres des grains, de trogodermes des denrées (*Trogoderma inclusum*) et de tétranyques à deux points. Chacune de ces espèces d'insectes est traitée en vue d'assurer de bonnes populations uniformes pour les expériences du laboratoire, et pour



Le laboratoire d'essai biologique des antiparasitaires d'Agriculture Canada fait l'élevage d'insectes comme ces larves de tisseuses des vêtements pour son programme d'essais biologiques qui déterminera le meilleur moyen de les combattre. Au cours d'un essai biologique, l'efficacité d'un produit, tel qu'un insecticide, est mesurée en l'essayant sur un organisme vivant.

tiparasitaires d'Agriculture Canada, n'est ni plus ni moins que l'engraissement avant l'abattage, un traitement idyllique avant que la blatte ne prenne part au programme d'essais biologiques qui déterminera le meilleur moyen de la combattre.

Au cours d'un essai biologique, l'efficacité d'un produit est mesurée en l'essayant sur un organisme vivant.

Selon M. S.S. Bath, chef du laboratoire, "l'essai biologique qui se fait dans notre laboratoire est un moyen de mesurer l'efficacité biologique des antiparasitaires contre certaines espèces d'insectes cibles mentionnées sur l'étiquette du produit."

Les insectes sont donc élevés et soumis à des épreuves en milieu contrôlé pour s'assurer que ni le vent ni le changement de température n'influent sur les résultats. Ces insectes sont des ci-

d'autres établissements de recherche demandant des populations de parasites déterminés.

L'une des expériences les plus importantes faites récemment par le laboratoire portait sur les bandes de papier insecticide laissant échapper des vapeurs de Dichlorvos durant une longue période de temps (trois mois même) pour détruire les insectes dans les maisons et les édifices.

Pour répondre aux plaintes des utilisateurs d'antiparasitaires, le laboratoire en est venu à mener toute une gamme d'expériences.

Ainsi, il a récemment établi la valeur de sacs à vêtements en plastique. Ces essais avaient pour but de déterminer quels sacs retenaient le mieux les vapeurs des boules de naphthaline qu'on y place pour détruire les insectes nuisibles aux vêtements.

À la suite d'autres plaintes, on a aussi fait l'essai de ficelles à lieuse pour le foin et la paille que la réclame prétend être répulsives pour les souris et les insectes de même que résistantes à la pourriture. Ces ficelles n'étaient pas attaquées par les grillons ni la pourriture, mais les souris les ont grugées et coupées au cours des essais, probablement pour atteindre le grain à l'intérieur des balles.

On a aussi proposé une méthode particulière d'empilage des balles pour empêcher les souris d'endommager les ficelles.

PRODUITS - PIÈCES

STARLINE

Faites appel à votre concessionnaire Starline

* Entrepôt:

Léo Dupont,
R.R. 1, Saint-Dominique,
Comté de Bagot, P.Q. — Tel.: (514) 773-3250

* Représentant du manufacturier:

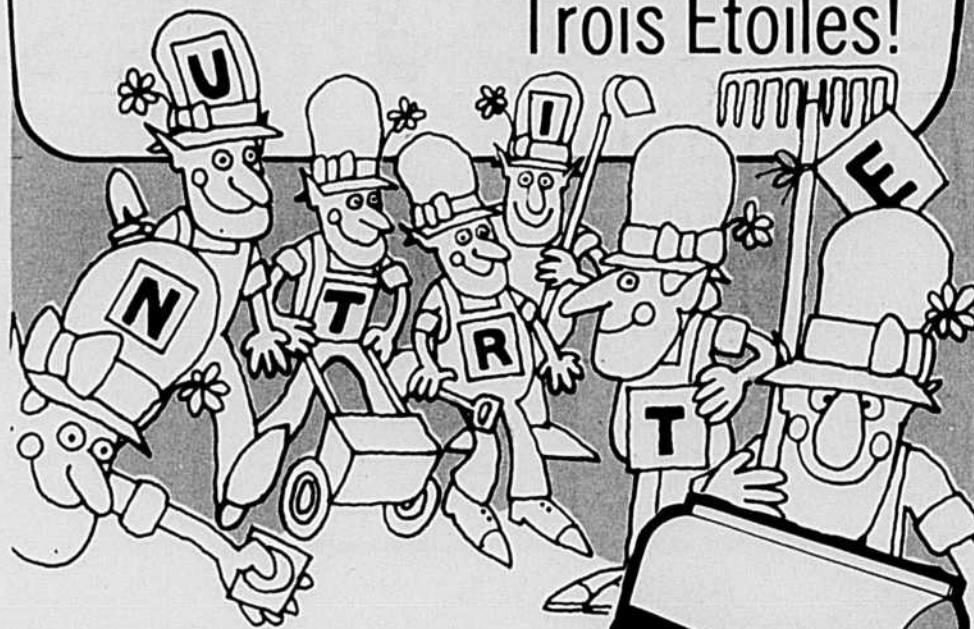
Eric J. Barrett,
5474, Raymond,
Pierrefonds, P.Q. — Tel.: (514) 626-4477



AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.



Aie, les gars!
J'ai trouvé le secret pour
avoir de l'herbe à plein dans
votre pacage, employez
l'engrais NUTRITE 13-13-13
Trois Etoiles!



Pour vos prairies et pâturages riches en graminées utilisez-le tôt au printemps (ce qui est préférable) ou à l'été à raison de 350 livres à l'acre. Grâce au 13-13-13 Trois Etoiles, l'engrais parfaitement équilibré, vos animaux seront bien nourris à l'année. Faites comme le Père Gédéon, le vieux, il connaît ça!



NUTRITE

...un coup de main à la nature!